



SANTÉ
LA CNAS ET L'HÔPITAL DE BRUXELLES SIGNENT UNE CONVENTION

P.6



LE MINISTRE DE L'HABITAT EN FAIT L'ANNONCE : DISTRIBUTION DE NOUVEAUX LOGEMENTS LE 1^{ER} NOVEMBRE PROCHAIN

P.6

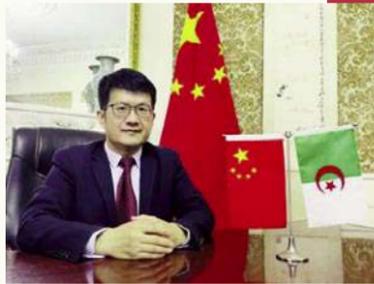
L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION // MARDI 1^{ER} OCTOBRE 2024 // N°914 // PRIX 20 DA

SON AMBASSADEUR À ALGER S'EXPRIME

LA CHINE SOUHAITE ÉLEVER SON PARTENARIAT AVEC L'ALGÉRIE

P.2



PROJET DE GAZODUC TRANSSAHARIEN (TSGP)

ALGER, NIAMEY ET ABUJA ACCÉLÈRENT LA CADENCE

P.3



IMPLANTÉ DANS DOUZE PAYS DANS LE PROCHE-ORIENT, L'ASIE ET L'AFRIQUE

KUWAIT INTERNATIONAL FACTORY SÉDUIT PAR LE MARCHÉ ALGÉRIEN

P.2



LES CHIFFRES LE MONTRENT CLAIREMENT

L'ÉCONOMIE NATIONALE SUR LA VOIE D'UNE CROISSANCE DURABLE

P.7

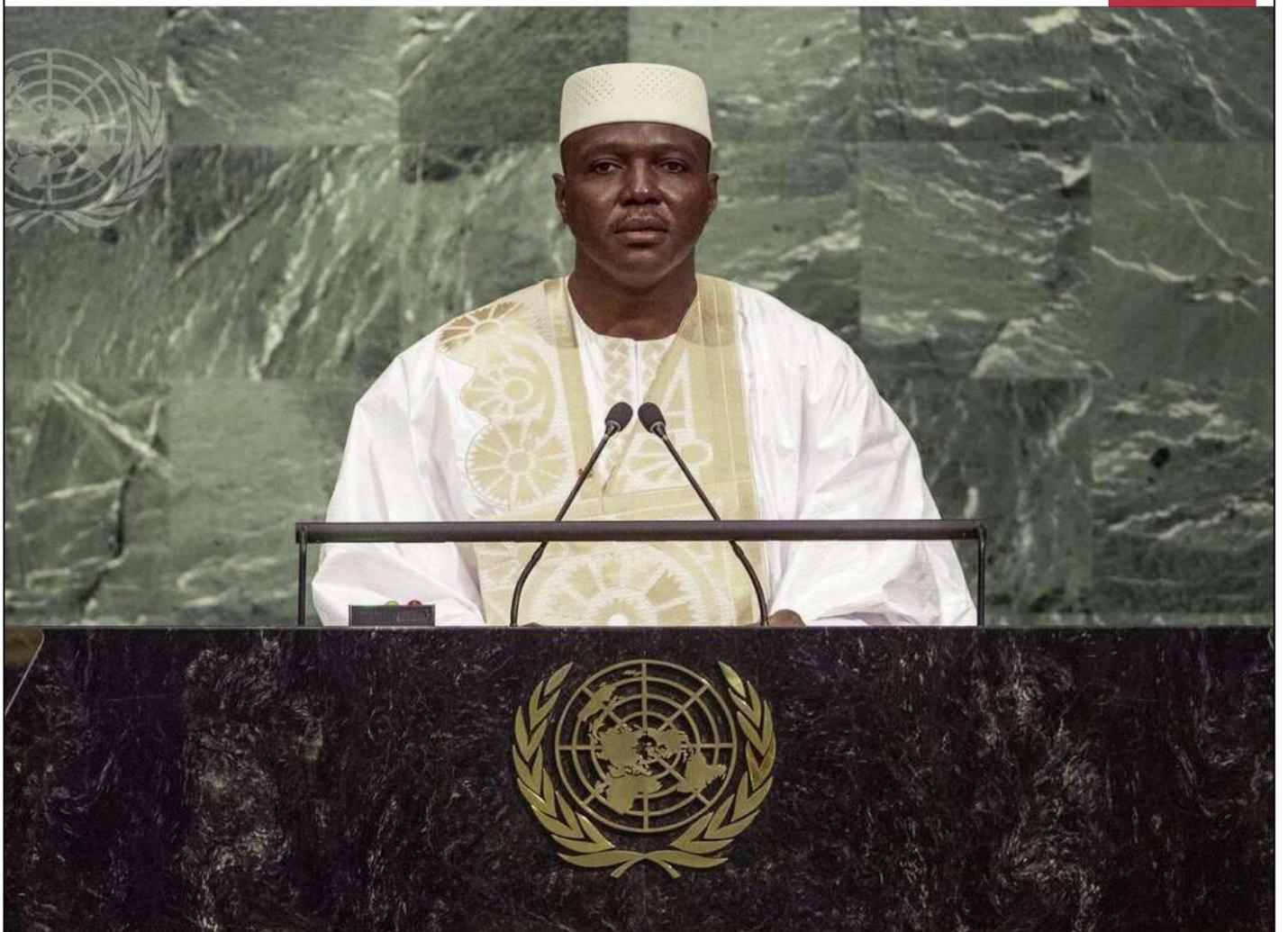


SES ATTAQUES CONTRE ALGER SONT DEVENUES RÉCURRENTES

QUAND LE MALI SE TROMPE DE CIBLE

EN JANVIER 2024, LA JUNTE MILITAIRE QUI A PRIS LE POUVOIR AU MALI AVAIT OFFICIELLEMENT ANNONCÉ, AVEC EFFET IMMÉDIAT, LA FIN DE L'ACCORD D'ALGER, CONSTRUIT PATIEMMENT PENDANT DE LONGUES ANNÉES AVEC TOUTES LES FORCES POLITIQUES DU PAYS ET QUI AVAIT PERMIS LE RETOUR DE LA PAIX DANS LE NORD MALIEN.

Lire en page 3



L'ONU MET EN GARDE CONTRE L'EXPANSION DE LA GUERRE

L'ENTITÉ SIONISTE DÉFIE DE FAÇON ÉHONTÉE LES APPELS À LA CESSATION IMMÉDIATE DES HOSTILITÉS

L'ONU DÉPLORE LE FAIT QUE LES FRAPPES AÉRIENNES LANCÉES PAR LES FORCES SIONISTES SUR LE LIBAN AIENT FORCÉ DES MILLIERS DE PERSONNES À FUIR LEURS MAISONS, Y COMPRIS DES RÉFUGIÉS PALESTINIENS. L'UNRWA A OUVERT SEPT REFUGES POUR PERSONNES DÉPLACÉES, QUI ACCUEILLEN ACTUELLEMENT 1 600 PERSONNES, DONT DES LIBANAIS, DES PALESTINIENS ET DES SYRIENS.

Lire en page 4



PROTECTION
DES DONNÉES
À CARACTÈRE
PERSONNEL

L'Autorité nationale crée deux nouvelles adresses électroniques

L'Autorité nationale de protection des données à caractère personnel (ANPDP) a annoncé, hier, dans un communiqué, la mise en service de deux nouvelles adresses électroniques. Ces deux nouvelles adresses électroniques sont mises au profit de tous les organismes publics et privés, et des personnes physiques concernées par le traitement de ce type de données, pour la prise en charge de leurs préoccupations et questions juridiques et techniques. Prise en charge des préoccupations et questions techniques liées à l'utilisation du portail numérique de l'ANPDP. «L'adresse électronique:

questions.juridiques@anpdp.dz est dédiée aux préoccupations et aux questions juridiques relatives aux dispositions de la loi 18-07, tandis que l'adresse:

questions.techniques@anpdp.dz est consacrée à la prise en charge des préoccupations et questions techniques liées à l'utilisation du portail numérique de l'autorité nationale», a précisé l'ANPDP. Quant à l'adresse électronique pour communiquer avec l'autorité nationale:

contact.anpdp@anpdp.dz, «elle continuera à être utilisée notamment pour demander un rendez-vous en cas de nécessité ou pour envoyer une correspondance officielle scannée», selon la même source. L'Autorité nationale de protection des données à caractère personnel a également annoncé avoir introduit sur son site web www.anpdp.dz «un nouvel espace dédié à la formation, précisant qu'elle a commencé à publier des documents explicatifs et des guides de formation relatifs à la loi 18-07 pour simplifier la compréhension de la terminologie et des procédures». L'ANPDP a réaffirmé, à cette occasion, «sa disponibilité permanente à accompagner tous les organismes concernés par la mise en conformité du traitement de leurs données avec les dispositions de la loi 18-07, notamment l'article 12».

SÉCURITÉ ET STABILITÉ DE LA RÉGION DU SAHEL

LOPIS salue les efforts de l'Algérie

Le président du HCI a insisté sur l'intérêt qu'accorde l'Algérie à l'Afrique, conformément aux orientations du Président de la République, notamment au niveau du Conseil de sécurité, en sa qualité de membre non permanent, où elle plaide toujours pour la protection et le progrès de l'Afrique.

Le président de la Ligue des oulémas, prêcheurs et imams du Sahel (LOPIS), M. Abakar Walar, a salué, hier, lors de l'audience que lui a accordée le président du Haut Conseil islamique (HCI), Bouabdallah Ghlamallah, les efforts de l'Algérie en faveur de la sécurité et de la stabilité au Sahel africain. Lors de cette rencontre avec le président du HCI, M. Abakar Walar, qui conduisait la délégation de la LOPIS, a adressé ses remerciements à «l'Algérie, sous la conduite du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, pour ses efforts déployés au service de la sécurité et de la stabilité au Sahel africain, lequel, a-t-il dit, demeure en besoin du soutien de l'Algérie et de ses efforts en matière de développement », indique un communiqué du HCI.

Diffusion de la conscience religieuse face aux courants étrangers cherchant à déstabiliser la région du Sahel africain La rencontre a permis d'examiner «les voies et moyens de renforcer la coopération entre le HCI et la LOPIS et de concrétiser les



projets de travail commun visant à servir les sociétés africaines, et à promouvoir la place du référent national et de l'identité africaine », ajoute le communiqué Le président de la LOPIS a mis en avant l'importance «du soutien du HCI aux projets menés par la Ligue, notamment en matière de formation des imams et de diffusion de la conscience religieuse face aux courants étrangers

cherchant à déstabiliser la région du Sahel africain ». Pour sa part, le président du HCI a insisté sur l'intérêt qu'accorde l'Algérie à l'Afrique, conformément aux orientations du Président de la République, notamment au niveau du Conseil de sécurité, en sa qualité de membre non permanent, où elle plaide toujours pour la protection et le progrès de l'Afrique. Bouabdallah Ghlamallah a exprimé «la disposition du Conseil à œuvrer en commun pour une coopération fructueuse avec les institutions islamo-africaines dans les domaines religieux et culturel à travers des projets concrets visant la protection de l'identité africaine, le renforcement du référent national et la diffusion de la sécurité sociétale et du vivre-ensemble ».

Y.B.

SON AMBASSADEUR À ALGER S'EXPRIME

La Chine souhaite élever son partenariat avec l'Algérie

La Chine souhaite élever son partenariat avec l'Algérie et d'approfondir sa coopération. L'ambassadeur de la République populaire de Chine en Algérie, Li Jian, a exprimé le souhait de son pays d'approfondir la coopération avec l'Algérie et d'élever le niveau de leur partenariat stratégique. Lors d'une réception au Palais de la culture Moufdi Zakaria à Alger, célébrant le 75e anniversaire de la fondation de la République populaire de Chine, il a

souligné l'importance de renforcer cette collaboration. L'ambassadeur a également salué les réformes entreprises par l'Algérie depuis 2019, notamment l'amélioration des performances administratives, la diversification économique, et le climat des affaires, ainsi que le retour en force de la diplomatie algérienne. «Les progrès réalisés par l'Algérie, tant sur le plan national qu'international, ont été largement reconnus par la communauté internationale et

par la Chine», a-t-il déclaré. Il a insisté sur la nécessité de mettre en œuvre les conclusions importantes convenues par les dirigeants des deux pays pour encourager l'investissement et renforcer la coopération bilatérale dans divers domaines, tels que la numérisation, l'industrie et l'agriculture moderne. Tous ces efforts visent à élever le niveau du partenariat stratégique entre l'Algérie et la Chine.

R.N.

IMPLANTÉ DANS DOUZE PAYS DANS LE PROCHE-ORIENT, L'ASIE ET L'AFRIQUE Kuwait International Factory séduit par le marché algérien

Le directeur de l'Agence algérienne de la promotion des investissements (AAPI), Omar Rekkache, a reçu hier, à Alger, Talal Moukhlid Al-Buraieas, PDG de Kuwait International Factory, un géant de l'industrie chimique à l'échelle mondiale. Les responsables du groupe koweïtien ont exprimé le souhait d'investir en Algérie dans ce secteur.

Kuwait International Factory, leader dans l'industrie chimique avec une présence dans plusieurs pays dont les États du Golfe, la Jordanie, la Syrie, l'Inde, la Tanzanie, le Pakistan, le Gana, la Côte-d'Ivoire et le Sénégal. L'expertise du Koweït en la matière est très enrichissante, d'autant qu'il s'agit d'un pays majeur, notamment avec Kuwait

Petroleum Corporation, société d'État responsable des intérêts au niveau mondial du Koweït dans le domaine du pétrole, de même que Kuwait International Factory. Kuwait Petroleum Corporation intervient dans l'exploration, la production, le raffinage et le transport du pétrole et du gaz au Koweït.

I.M.

PROGRAMME MIXTE DE L'UNIVERSITÉ D'ÉTÉ À ANKARA

La Cour constitutionnelle y prend part

La Cour constitutionnelle prend part aux travaux de la 12e édition du programme mixte de l'université d'été qui se tient du 30 septembre au 3 octobre 2024 à Ankara (Turquie) sous le thème «Utilisation des technologies de l'information et l'intelligence artificielle dans les hautes juridictions», a-t-elle indiqué lundi dans un communiqué.

La Cour constitutionnelle sera représentée par la membre de la Cour Fatiha Benabbou et du Directeur général des affaires juridiques et de la justice constitutionnelle, Ahmed Ibrahim Boukhar, et ce à l'invitation de la Cour constitutionnelle turque. Cette rencontre est l'occasion pour les juges, les juristes, les assis-

tants-juges, les experts juridiques, et les conseillers de différents tribunaux et Conseils constitutionnels, d'examiner les voies et moyens d'échanger les informations et les expertises, et de tirer profit des analyses présentées par les membres des délégations participantes». A cette occasion, Mme Benabbou présentera un exposé intitulé «Développement de la justice numérique en Algérie : acquis et perspectives», dans lequel elle évoquera «les mécanismes et les acquis de la modernisation du secteur de la justice en Algérie à travers l'utilisation des technologies de l'information et de la communication et l'introduction de supports électroniques modernes et d'appli-

cations numériques», outre l'exécution de nombreux projets pour parvenir à une justice moderne aux normes internationales et faciliter l'accès à la justice à toutes les catégories de la société».

«La simplification et l'amélioration des procédures judiciaires et la promotion des méthodes de gestion juridique et administrative», et «le développement des services juridiques à distance au profit des citoyens, des justiciables et des assistants juridiques», seront également abordés.

Mme Benabbou évoquera, en outre, «l'utilisation des technologies de l'information au niveau de la Cour constitutionnelle, à l'instar du projet de numérisation

du processus de traitement des dossiers et des affaires, et l'utilisation des technologies de l'information et de la communication dans le cadre de la politique visant à rapprocher la justice constitutionnelle du citoyen, tel que le lancement d'un portail électronique relatif à l'exception d'inconstitutionnalité et des applications numériques pour le traitement des dossiers électoraux et des recours y afférents», selon la même source.

Pour rappel, la Turquie abrite le Centre d'entraînement et de développement des ressources humaines de l'Association des Cours constitutionnelles d'Asie et des institutions équivalentes.

SES ATTAQUES CONTRE ALGER SONT DEVENUES RÉCURRENTES

Quand le Mali se trompe de cible

Le Mali, dirigé par une junte militaire depuis 2021 et secoué par deux coups d'Etat en moins d'un an, vient encore de s'illustrer, après avoir enterré l'accord d'Alger en s'attaquant de front à l'Algérie. Pis, il vient de s'en prendre au seul pays qui avait, des années durant, soutenu les autorités maliennes légitimes pour lutter autant contre le terrorisme qu'à rétablir l'ordre et la paix dans le nord du pays, en particulier dans la zone sulfureuse de Kidal.

En s'attaquant à l'Algérie, quelques semaines après des tirs de drones près de la frontière et qui ont fait des victimes à Tin Zaouatine, Bamako, qui a fait le vide diplomatique autour de lui depuis l'arrivée au pouvoir de Goïta et sa junte militaire, s'est ainsi échiné à s'attaquer du haut de la tribune des Nations Unies en ce 28 septembre 2024, à l'Algérie. De quoi s'agit-il cette fois-ci, car les attaques du Mali contre Alger sont devenues récurrentes depuis la chute du pouvoir légitime dans le pays le 21 mai 2024 ? En fait, samedi 28 septembre 2024 à New York, où se déroule la 79^e session ordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies, le colonel Abdoulaye Maïga, ministre d'État et porte-parole de la junte malienne, a accusé l'Algérie d'héberger des terroristes. "Nous constatons une grave ingérence dans les affaires intérieures du Mali.

Depuis la fin de l'Accord d'Alger le 25 janvier 2024, le Mali n'exprime qu'un seul vœu le concernant, que son âme repose en paix. Monsieur le ministre des Affaires étrangères, l'accord est bel et bien mort. Vos incantations ne serviront pas à le ressusciter. Pour chaque balle tirée contre nous, nous réagirons par réciprocité, pour chaque mot employé de travers, nous réagirons par réciprocité. Quant aux représentants permanents algériens (...) son rôle d'estafette désorientée ne contribue guère à la promotion des relations de bon voisinage », a lancé le porte-parole du gouvernement malien. En janvier 2024, la junte militaire qui a pris le pouvoir au Mali avait officiellement annoncé, avec effet immédiat, la fin de l'accord d'Alger, construit



Abdoulaye Maïga

patiemment pendant de longues années avec toutes les forces politiques du pays et qui avait permis le retour de la paix dans le Nord malien.

Cette volte-face des militaires maliens aurait-elle été encouragée et soutenue par le Makhzen et Moscou ? La présence du groupe Wagner au Mali, où il encadre et conseille la junte militaire, ainsi que l'ingérence marocaine ne sont pas étrangères à cette situation explosive dans le Nord Mali, comme elle a encouragé les autorités militaires de ce pays à faire un mauvais choix. A Alger, le président Abdelmadjid Tebboune n'avait-il pas affirmé que "l'argent que coûte cette présence serait mieux placé et plus utile s'il

allait dans le développement du Sahel" ? Plus concrètement, l'Algérie craint que le conflit interne au Mali, et même en Libye avec la présence de Wagner là également, ne déborde sur son territoire et ne constitue dès lors une menace directe sur la sécurité nationale.

D'autant que le Makhzen marocain, allié aux sionistes, tente de profiter de cette situation en s'ingérant dans les affaires intérieures du Mali, et, par ricochet, d'agresser l'Algérie. Car, en marge de l'assemblée générale de l'ONU, le chef de la diplomatie du Makhzen avait invité les représentants des pays du Sahel à un déjeuner de travail, vendredi 27 septembre 2024, à la veille de la déclaration inamicale du

porte-parole de la junte malienne.

A méditer donc les déclarations de Maïga. En offrant aux pays sahéliens une ouverture vers l'Atlantique, le Maroc veut faire coup double : s'installer près des frontières sud de l'Algérie, et introduire dans la foulée l'en-

tité sioniste au Sahel, une zone de non-droit. Bamako aura vraiment fait un choix déplacé et inamical envers Alger.

L'avenir nous dira combien cette décision aura été catastrophique pour le peuple malien et celui des régions nord du pays.

Merouane Korsou

LIGUE ARABE

L'Algérie prend la présidence de deux importantes commissions

L'Algérie a pris la présidence de deux importantes commissions des affaires sociales à la Ligue arabe, à savoir la commission de la famille arabe et la commission de l'enfance arabe. L'Algérie a pris, ce jour, lors d'une réunion par visioconférence, la présidence de ces deux commissions pour une année, succédant ainsi à la Tunisie, pays frère », a indiqué lundi un communiqué du ministère de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, notant que ces deux commissions « comptent parmi les plus importantes dans le secteur des affaires sociales au sein de la Ligue arabe ». « La commission de la famille arabe, qui tiendra sa 14^e session, élabore les projets, programmes et plans d'appui au rôle de la famille, collabore avec les parties concernées au niveau des pays membres en vue de leur mise en œuvre, assure le suivi de la mise en œuvre du plan d'action relatif aux familles dans la région arabe, au titre de l'agenda de développement durable, et soutient les activités nationales et régionales liées à la promotion de la famille arabe », souligne le communiqué. La commission de l'enfance arabe, qui tiendra sa 28^e session, « assure, quant à elle, le suivi de la mise en œuvre des décisions du Conseil de la ligue et des conseils ministériels sur l'enfance ». Cette commission « suit également les questions liées aux droits de l'enfant aux niveaux régional et international et les développements internationaux concernant les questions de l'enfance, en veillant à prendre les mesures d'adaptation nécessaires dans la région arabe, s'emploie à unifier et à coordonner les efforts arabes en la matière dans les fora internationaux, et assure le suivi de la mise en œuvre de l'agenda de développement pour investir dans l'enfance dans le monde arabe à l'horizon 2030 et du plan exécutif y afférent, dans le cadre de l'Agenda 2030 de l'ONU. Des thèmes importants en lien avec les dossiers de l'enfance et de la famille dans le monde arabe seront abordés lors des sessions de ces deux commissions, outre une étude sur les constantes de la famille arabe dans un monde en mutation, à soumettre à l'appréciation des ministres arabes chargés des Affaires sociales lors de la prochaine session, selon le communiqué.

PROJET DE GAZODUC TRANSSAHARIEN (TSGP)

Alger, Niamey et Abuja accélèrent la cadence

Une réunion entre les ministres de l'Énergie de l'Algérie, du Niger et du Nigeria est prévue prochainement pour discuter des voies et moyens à mettre en place pour hâter la concrétisation du projet de gazoduc transsaharien (TSGP). C'est ce qu'a annoncé, ce dimanche, le ministre de l'Énergie et des Mines, Mohamed Arkab, à l'issue de l'audience qu'il a accordée au ministre du Pétrole de la République du Niger, Sahabi Oumarou. « La date et le lieu de cette rencontre seront fixés en accord avec le ministre du Pétrole du Nigeria » a-t-il précisé. Parlant des entretiens avec le ministre nigérien du Pétrole qu'il a reçu, Mohamed Arkab a assuré s'être entendu avec son homologue de la disposition de l'Algérie d'accompagner la société nigérienne de pétrole (Sonidep S.A) en matière de

formation des cadres sur toute la chaîne du secteur des hydrocarbures, de l'exploration et de la prospection jusqu'à l'exploitation, la production, le transport et la commercialisation. Le ministre a, par ailleurs, fait part son, homologue que l'Algérie est prête à mettre son expérience dans le domaine de la pétrochimie, au service du Niger, notamment en matière de raffinage du pétrole. Le projet de gazoduc transsaharien (TSGP) qui ambitionne d'alimenter l'Europe en gaz naturel depuis le Nigeria en traversant le Niger et l'Algérie connaît ces derniers temps une certaine réactivation après avoir vécu certains flottements dus notamment au lobbying du Makhzen marocain qui tentait par tous les moyens de faire imposer sa version de ce projet ambitieux. Long de 4128 kilo-

mètres et d'un coût de 13 milliards, ce gazoduc permettra d'acheminer jusqu'à 30 milliards de mètres cubes par an de gaz vers l'Europe. Soutenu par la Banque africaine de développement et par l'Union africaine, ce projet dont les études techniques ont déjà été lancées, connaîtra prochainement une accélération à travers des réunions du comité ministériel mixte et du comité technique pour mener à bien le processus de réalisation. A noter enfin que la visite du ministre du Pétrole de la République du Niger en Algérie, ne s'est pas limitée uniquement au projet du Gazoduc transsaharien mais a touché également le renforcement des relations bilatérales, notamment dans les différents domaines énergétiques.

B.B.

L'ONU MET EN GARDE CONTRE L'EXPANSION DE LA GUERRE

L'entité sioniste défie de façon éhontée les appels à la cessation immédiate des hostilités

Cette guerre ne fera qu'entraîner davantage de déplacements de personnes et de souffrances pour les civils, affirme le Haut-Commissaire des Nations unies pour les réfugiés, Filippo Grandi.

Cité, hier, par le Centre d'information de l'ONU, Grandi explique que «des opérations de secours, notamment par le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR), sont menées pour aider tous ceux qui en ont besoin, en coordination avec les gouvernements libanais et syrien». Ce haut responsable de l'ONU fait référence aux frappes aériennes sionistes qui ont détruit des maisons et des infrastructures civiles au Liban en plus de «tuer des familles entières et provoquant un exode massif sans précédent». Le Haut-Commissaire de l'agence de l'ONU pour les réfugiés souligne, selon la même source, «la nécessité de protéger les civils et de répondre à leurs besoins fondamentaux, qu'ils choisissent de fuir ou de rester, et qu'ils ne soient pas une cible». Pour sa part, le commissaire général de l'Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés de Palestine (UNRWA), Philippe Lazzarini, déplore le fait que les frappes aériennes lancées par les forces sionistes sur le Liban aient «forcé des milliers de personnes à fuir leurs maisons, y compris des réfugiés palestiniens». Selon lui, l'UNRWA a «ouvert 7 refuges pour personnes déplacées, qui accueillent actuellement 1.600 personnes, dont des Libanais, des Palestiniens et des Syriens». Lazzarini ajoute que de nom-



breuses personnes déplacées souffrent d'un traumatisme psychologique dû aux bombardements continus, à l'incertitude et aux peurs. Il précise, dans son intervention, que «pour certains, ce traumatisme se répète à la lumière de cycles de conflits répétés sur des décennies». Le responsable de l'ONU avertit, dans ce sillage, qu'une nouvelle extension de la guerre «ne fera qu'apporter davantage de souffrance aux civils». Il réitère que «les civils doivent être protégés et les infrastructures civiles ne doivent pas être ciblées». La situation au Liban et à Ghaza

«est très difficile», notamment pour les enfants qui «paient le prix le plus élevé dans ces circonstances», selon Salim Owais, porte-parole du Fonds des Nations Unies pour l'enfance (Unicef).

Le site officiel de l'organisation a rapporté, lundi, que Salim Owais fait savoir, dans un communiqué, que l'Unicef «est présent sur le terrain, que ce soit au Liban ou à Ghaza, et tente par toutes ses forces d'apporter son aide (...)». «Dès les premiers jours (de l'agression sioniste), nous avons commencé à fournir des équipements essentiels qui

représentaient environ 100 tonnes de matériel médical, et les produits de base sont distribués aux personnes déplacées», poursuit Owais rappelant que «les Nations unies appellent toujours à la nécessité de mettre fin aux conflits dans la région». À propos du processus éducatif, le porte-parole de l'organisation onusienne explique qu'«il y a plus de 600.000 enfants à Ghaza qui ont manqué une année d'école, et plus de 45.000 enfants qui ne sont pas inscrits en première année de leur école. Et au Liban aussi, un grand nombre de personnes ont arrêté

leurs études à cause de la fermeture des écoles dans les circonstances actuelles». Le secrétaire général des Nations unies, Antonio Guterres, a auparavant exprimé son inquiétude face à l'escalade massive des événements au Liban et a appelé à un nouvel engagement à mettre pleinement en œuvre la résolution 1701 du Conseil de sécurité de l'ONU réitérant son appel à un cessez-le-feu immédiat dans la bande palestinienne de Ghaza, victime d'une agression sioniste génocidaire depuis près d'un an.

Y.B.

LE LIBAN SOUS LES BOMBES SIONISTES

105 martyrs en une journée, l'horreur continue

Le Liban est plongé dans l'horreur alors que les forces d'occupation sionistes continuent de mener des frappes meurtrières à travers le pays. Selon le ministère de la Santé libanais, le bilan s'alourdit avec 105 personnes tombées en martyrs dimanche, suite à ces attaques.

Les frappes ont touché le sud du Liban, la plaine de la Bekaa et le sud de Beyrouth, causant la mort de plus de 105 personnes, indique le ministère. Parmi les victimes figurent également 14 secouristes qui ont perdu la vie en tentant de venir en aide aux blessés.

Depuis lundi matin, l'entité sioniste a intensifié ses bombardements aériens, totalisant plus de 700 martyrs et près de 2.200 blessés, selon les autorités libanaises. Le ministre de la Santé, Firas Al-Abyad, a souligné que parmi les vic-

times, 104 enfants et 194 femmes ont été recensés depuis le début des hostilités le 8 octobre 2023. Dans le même temps, la représentante spéciale des Nations-Unies au Liban, Jeanine Hennis-Plasschaert, a déploré lundi le manque

d'efficacité des appels à un cessez-le-feu dans la région, frappée par des attaques meurtrières de la part de l'armée d'occupation sioniste. Dans un message poignant sur les réseaux sociaux, elle a exprimé « la détresse de la population

libanaise, impuissante face à la violence incessante qui pèse sur son avenir». Malgré les appels à l'arrêt des hostilités, la situation demeure critique et l'espoir d'une accalmie semble s'éloigner de jour en jour.

Aïda Mouni

Le nombre de personnes déplacées augmente

Au Liban, le chef du gouvernement, Najib Mikati, a indiqué que le nombre de personnes déplacées à la suite des bombardements sionistes pourrait atteindre un million.

Il a averti que le déplacement actuel est le «plus important» de l'histoire du Liban, le pays ayant connu plusieurs conflits dans des agressions sionistes.

Celle en cours est intense et sans précédent, l'armée sioniste ciblant les villes du Sud, les villages et les infrastructures causant des milliers de victimes dont des martyrs.

Par ailleurs, les habitants des zones ciblées fuient la région dans une vague massive de déplacements. Les frappes aériennes contre le pays du Cèdre ont

fait plus de 700 martyrs et près de 2.200 blessés, selon le ministère libanais de la Santé. Depuis octobre 2023, plus de 1.600 libanais sont tombés en martyrs dans des attaques sionistes. Dans l'enclave palestinienne de Ghaza, plus de 41.000 Palestiniens sont tombés en martyrs, depuis le début de l'agression sioniste génocidaire.

L'UNRWA TIRE LA SONNETTE D'ALARME

Conditions de vie inhumaines à Ghaza

Les conditions de vie inhumaines à Ghaza sont alarmantes alors que l'agression génocidaire sioniste contre l'enclave palestinienne bouclera dans quelques jours une année. L'Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés de Palestine (UNRWA), cité lundi par l'agence de presse palestinienne Wafa, indique que «des montagnes de déchets s'accumulent dans les zones centrales de Ghaza, tandis que les eaux usées s'infil-

trement dans les rues». «Les familles n'ont d'autre choix que de vivre à côté de ces déchets accumulés, qui les exposent à des odeurs désagréables et au risque d'une catastrophe sanitaire imminente», explique l'agence de l'ONU. Hier, plusieurs Palestiniens sont morts en martyrs dans des frappes sionistes. «7 citoyens, dont deux enfants, ont été tués et d'autres ont été blessés lorsque les avions de combat de l'occupation ont bombardé une

maison à Deir al Balah, dans le centre de la bande», a rapporté Wafa. Deux autres Palestiniens ont été tués, à l'aube, dans le bombardement par des avions de combat de l'occupation d'une école abritant des personnes déplacées à l'ouest de la ville de Beit Lahia, dans le nord de l'enclave, selon la même source. 4 Palestiniens sont morts en martyrs et d'autres ont été blessés, dans la nuit de dimanche à lundi, dans un bombardement de l'armée sio-

niste dans le centre et le sud de Ghaza, selon Wafa. Des sources locales citées par l'Agence ont précisé que les forces d'occupation sionistes ont pris pour cible une maison du camp de Nuseirat, dans le centre de la bande, faisant deux martyrs Palestiniens et plusieurs blessés. Par ailleurs, deux Palestiniens sont morts en martyrs lorsqu'un avion de l'armée sioniste a visé un véhicule civil au nord-ouest de Khan Younés.

PROJET PÉTROLIER DE KAFRA

L'Algérie et le Niger conviennent d'accélérer la cadence



Le ministre de l'Énergie et des Mines, Mohamed Arkab, a affirmé, dimanche, avoir convenu avec son homologue nigérien, Sahabi Oumarou, d'accélérer la cadence du projet pétrolier du Bloc Kafra (nord du Niger), dirigé par «Sonatrach».

«Il a été convenu de fixer un calendrier précis pour le développement de ce champ afin d'accélérer la phase de mise en production effective», a déclaré M. Arkab à l'issue de sa rencontre avec le ministre nigérien du Pétrole au siège du ministère. Super-

visé par Sonatrach, «ce champ important enregistre des résultats très encourageants», en passant à la deuxième phase de ce projet, à savoir «la finalisation de l'exploration pour entamer la phase d'exploitation», a ajouté le ministre.

Les deux parties ont convenu également d'assurer toutes les facilités pour la réalisation dudit projet et la concrétisation des objectifs escomptés, a fait savoir Arkab.

Le ministre nigérien du Pétrole avait entamé, samedi, une visite de travail en Algérie, dans le cadre de l'examen des voies et moyens de renforcer les relations de coopération entre les deux pays dans le domaine de l'énergie, notamment les hydrocarbures

ALGÉRIE POSTE

Carte Edahabia volée ou égarée : quelles démarches à suivre?



L'entreprise nationale Algérie Poste a expliqué dans un communiqué les démarches à entreprendre au cas où une personne venait à se faire voler ou à égarer sa carte monétique Edahabia.

Voici les démarches à suivre :

Primo : c'est de se rendre dans le

bureau de poste le plus proche pour la geler, c'est-à-dire empêcher quiconque de l'utiliser.

Secundo : demander une nouvelle carte via l'application BaridiMob.

Algérie Poste a précisé également que la nouvelle carte sera accompagnée d'un nouveau code.

VISA SCHENGEN :

Le motif récurrent qui motive le rejet de votre demande

Chaque année, c'est le même rituel, des demandeurs déposent leurs dossiers de visa Schengen pour se faire délivrer le précieux sésame. Pour beaucoup, la délivrance des visas court séjour s'apparente à un parcours du combattant, et, souvent, au bout de l'attente, elle est refusée. En 2023, les refus de visa ont coûté aux demandeurs originaires de l'Afrique des sommes faramineuses, soit environ 56 millions d'euros de pertes. Un enjeu financier considérable, surtout que les frais de visa ne sont pas remboursables. Au fil des dernières années, la demande sur les visas Schengen a considérablement baissé, en particulier de la part des demandeurs africains. En parallèle, le taux de refus de ces demandes a aussi augmenté pour cette région en comparaison avec le reste du monde. C'est ce que révèle une récente étude du cabinet britannique Henley & Partners. A ce titre, le Code des visas de l'Union européenne stipule la prise en considération des intentions réelles du demandeur de visa Schengen. La suspicion que ce dernier ne retournera pas dans son pays d'origine fait partie des motifs les plus

cités dans les rejets. Par ailleurs, parmi les critères qui influencent la décision d'approuver ou non la demande figure : Les demandeurs originaires des pays à faible revenu sont considérés comme des prétendants à une présence illégale en Europe ; des liens solides avec le pays d'origine, notamment un emploi et la présence de sa famille, peuvent rassurer les services consulaires. Un historique de voyages réguliers et de retour au pays d'origine représente un avantage dans le dossier de demande de visa Schengen.

PALUDISME DANS LE SUD

Le wali de Bordj Badji Mokhtar rassure

Selon le wali de Bordj Badji Mokhtar, les cas de paludisme sont en baisse dans cette wilaya du Grand Sud. Dans une déclaration à Ennahar, il affirme que la situation est sous contrôle.

Le wali de Bordj Badji Mokhtar explique, par ailleurs, que les cas de paludisme sont apparus chez les

nomades. De son côté, le ministère de la Santé a démenti les rumeurs véhiculées sur les réseaux sociaux concernant les cas de paludisme dans le Sud.

Le même département a déploré l'existence d'un faux communiqué à son nom qui a pour objectif d'induire en erreur les citoyens.

Plus de 16 000 touristes algériens ont visité la région de Kantaoui, en Tunisie

La région touristique de Sousse-Kantaoui en Tunisie a accueilli, entre le 11 et le 20 septembre, 50 325 visiteurs, réalisant ainsi une augmentation de 14,3 % par rapport à la même période de l'année précédente, selon le délégué régional au tourisme à Sousse, Mohamed Boujdar cité par le journal électronique africmanager. Il a ajouté, dans une

déclaration à Mosaïque, que la région a enregistré une hausse de 13,4 % du nombre de nuits passées, totalisant 261 419 nuits, avec un taux d'occupation de 75,6 %, soit une augmentation de 4,6 %. Le marché algérien a repris la première place des marchés touristiques de la région, avec une augmentation de 22,6 % durant les dix jours allant du 11 au 20

septembre 2024, totalisant 16 201 touristes algériens dans la région de Sousse-Kantaoui.

Le marché tunisien a chuté à la deuxième place avec une augmentation de 11,5 %. Le marché polonais a enregistré une hausse de 76,7 %, tandis que le marché britannique a connu une augmentation de 31,6 %.

L'ANCIEN PREMIER MINISTRE FRANÇAIS DOMINIQUE DE VILLEPIN :

«Il n'y aura pas de paix» au Moyen-Orient sans «la création d'un Etat palestinien»

L'ancien Premier ministre français Dominique de Villepin (2005-2007) a affirmé, samedi, qu'il «n'y aura pas de paix» dans la région du Moyen-Orient, sans «la création d'un Etat palestinien».

De Villepin s'exprimait à l'occasion d'une interview télévisée diffusée sur TV5 Monde et dont des extraits ont été partagés sur son compte «X», samedi.

«En 1948, il y a un peuple qui a été privé

de sa terre. 700 000 Palestiniens ont dû partir. Et cette injustice-là, c'est celle qui est encore à l'œuvre», a rappelé l'ancien Premier ministre français, expliquant que cette injustice est défendue par l'Iran, lui permettant de jouer le rôle de leader de la cause palestinienne. «Quand l'Iran s'affirme comme le leader de la cause palestinienne, parce que les autres pays arabes modérés sont trop discrets,

et qu'il essaye de renforcer sa position dans le monde arabo-musulman à partir de la cause palestinienne, c'est toujours en se servant de cette injustice», a-t-il expliqué. De Villepin a jeté la responsabilité de cette situation sur la communauté internationale. «Cette plaie-là, la communauté internationale doit la refermer. Et il n'y aura pas de paix dans cette région», a-t-il soutenu. «Les Nations unies ont été

créées dans la même période que l'Etat d'Israël (...) Donc nous avons tous une responsabilité particulière vis-à-vis de ce qui se passe dans cette région. Nous devons corriger cette injustice (...) par la création d'un Etat palestinien», a-t-il plaidé. Ces déclarations de l'ancien Premier ministre français interviennent dans un contexte de tensions accrues dans la région du Moyen-Orient.

L'EXPRESS

Quotidien national d'information édité par la

SARL ADRA COM

Adresse : Maison de la presse
Abdelkader Safir,
02 Rue Farid Zouiouache,
Kouba, Alger
Tel/Fax administration
et publicité: 023.70.99.92

DIRECTEUR HONORAIRE:
ZAHIR MEHDAOUI

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION
PAR INTÉRIM:
RABAH YUCEF RABAH

DIRECTEUR DE L'ADMINISTRATION
ET DES FINANCES
NOURDINE BRAHMI

Redaction@lexpressquotidien.dz
www.lexpressquotidien.dz

TEL/fax: 023.70.99.92
Service-pub@lexpressquotidien.dz

Impression SIA
Alger Bab Ezzouar

«POUR VOTRE PUBLICITÉ S'ADRESSER À:
L'Entreprise Nationale
de communication d'Édition
et de Publicité»

Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger

Tel : 020.05.20.91/020.05.10.42
Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45
020.05.13.77

Email : agence.regie@anep.com.dz
Programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

LE MINISTRE DE L'HABITAT EN FAIT L'ANNONCE

Distribution de nouveaux logements le 1^{er} novembre prochain

Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Mohamed Tarek Belaribi, a présidé une réunion d'évaluation des réalisations du secteur en confirmant la nouvelle opération de distribution de logements le 1^{er} novembre prochain, tout en décidant l'application des mesures proactives pour le projet AADL3.



Selon le dernier communiqué du ministère sur le sujet du secteur de l'habitat, le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville a évoqué l'évaluation des réalisations du secteur, entre autres le processus de répartition des logements sous diverses formes, ainsi que les défis futurs que le secteur doit concrétiser.

Cette réunion s'est tenue au siège de la Banque nationale de l'Habitat (BNH), en présence de plusieurs hauts responsables concernés par le secteur.

En effet, ont participé à cette réunion, le secrétaire général du ministère, l'inspecteur général du même ministère, le directeur général du logement, le directeur général de l'Agence nationale de l'amélioration et de développement du logement (AADL), et les directeurs du logement et de l'urbanisme, ainsi que les directeurs des Offices de promotion et de gestion immobilière (OPGI) de 12 wilayas (Annaba, Constantine, Mila, Guelma, El Tarf, Souk Ahras, Oum El Bouaghi, Biskra, Khenchela, Ouled Djellal, Skikda, et Tebessa).

Ceci, sans oublier les directeurs régionaux de l'AADL des wilayas de Constantine et Annaba, comme bien précisé dans le communiqué du ministère.

Ainsi et au cours de cette réunion, le directeur général du logement a présenté le bilan de l'opération de distribution des logements du 5 juillet dernier, en faisant état de la distribution de 251.890 unités. Dans le détail, il s'agit de 94.305 logements ruraux, 67.370 logements de la formule location-vente, 46.308 logements publics locatifs, 27.185 lotissements sociaux et enfin de 14.146 logements promotionnels aidés et 2.576 logements promotionnels libres.

Saisissant cette occasion, le ministre, M. Belaribi, a commenté cette opération, après avoir salué les efforts consentis

par les cadres du secteur, tout en estimant que "le logement rural revêt une importance cruciale dans l'équation de l'accès au logement".

Pour ce qui est de la distribution de 67 370 unités de logement de la formule location-vente "AADL", à l'occasion de la fête de l'indépendance, le 5 juillet dernier, le ministre a souligné que ce chiffre "reflète" l'acquisition par l'agence "AADL" de l'expertise nécessaire lui permettant de lancer le projet "AADL 3" avec la volonté et la confiance requises pour le succès du projet".

Encore faut-il préciser que le ministre n'a pas omis d'insister sur "le transfert de tous les logements finis à l'Agence AADL pour la gestion immobilière (GEST IMMO) avant leur distribution".

La symbolique du 1^{er} novembre

Toujours au cours de cette réunion d'évaluation des réalisations du secteur de l'habitat, la question du programme en cours de préparation en vue du lancement d'une nouvelle opération de distribution de logements le 1^{er} novembre prochain a été également abordée.

Et dans cet ordre d'idées, le ministre a souligné "la symbolique de cette date marquant le 70^e anniversaire du déclenchement de la Révolution", tout en rappelant "l'importance sociale de ce secteur". Le ministre a affirmé que "le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, veille à la préservation, à la bonne gestion et à la répartition de ces acquis sociaux conformément aux principes novembristes", avant de faire savoir

qu'"un quota considérable de logements, toutes formules confondues, sera distribué le 1^{er} novembre prochain à travers toutes les régions du pays".

Et justement, l'opération sera marquée par la distribution d'importants quotas de logements publics locatifs dans plusieurs wilayas, à l'instar de Khenchela (1 778 unités), Skikda (1 201) et Annaba (1 002).

A cette occasion, le ministre a tenu à remercier l'ensemble des cadres de son secteur pour "leurs efforts soutenus" ayant permis la distribution de 1,7 million d'unités de logement à fin 2024 au titre du précédent quinquennat, tout en rappelant "le défi que le président de la République s'est engagé à relever, celui de la réalisation de 2 millions d'unités de logement".

Quant au lancement du programme quinquennal 2024-2029 pour la réalisation de 2 millions de logements, décidé par le Président de la République, ont également été évoquée "les mesures à prendre pour assurer les assiettes foncières pour l'ensemble de ces programmes de logements, toutes formules confondues, y compris AADL3", indique le communiqué du ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville.

Plus important encore, l'accent a été mis lors de cette réunion, sur la nécessité d'entamer "de manière anticipée" l'élaboration des actes de propriété de ces assiettes, notamment celles des programmes de logements devant être inscrits au titre de la loi de finances 2025, à condition que cette opération se déroule périodiquement pour accompagner les projets inscrits au titre de chaque exercice.

Said Ben

SEAAL : coupure d'eau pendant trois jours dans des communes de la capitale

La Société Algérienne des Eaux et d'Assainissement (SEAAL) a annoncé une interruption de l'approvisionnement en eau potable dans plusieurs communes de la capitale.

Le communiqué de la SEAAL explique que cette panne est due au fait que la société « Tipaza Eaux » a prévu des travaux de maintenance périodique au niveau de l'usine de dessalement d'eau de mer de Fouka.

La période de cette interruption a débuté le dimanche 29 septembre en cours 2024 et s'étalera jusqu'au mardi 1^{er} octobre 2024.

Durant ces travaux, des fluctuations seront enregistrées avec des modifications dans le programme de distribution au niveau de la wilaya d'Alger.

Ainsi, cette panne momentanée affectera la nouvelle ville de Sidi Abdallah et Staouéli, Aïn Benian, Cheraga (Quartier 602 Logements des Dunes et Bouchaoui El-Bahri), Maâлма, Zeralda, Souidania (Chêne) et Hammamet.

La SEAAL informe ses clients résidant dans les communes concernées que le retour au programme de distribution habituel reprendra progressivement, à compter de ce mardi 1^{er} octobre 2024.

R.N.

SANTÉ

La CNAS et l'Hôpital de Bruxelles signent une convention

Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Fayçal Bentaleb, a supervisé la cérémonie de signature d'un accord de partenariat entre la Caisse nationale d'assurance sociale des travailleurs salariés et le Centre hospitalier universitaire de Bruxelles.

En effet, selon le communiqué du ministère, le ministre a confirmé, dans un discours qu'il a prononcé à cette occasion, que ce partenariat s'inscrit dans le cadre des efforts des autorités algériennes visant à diversifier les sites d'accueil des patients et à améliorer la qualité des soins de santé pour les Algériens, à l'intérieur et à l'extérieur du pays.

Le ministre a ajouté que ces efforts ont permis de réduire le nombre de cas nécessitant une orientation vers un traitement à l'étranger à seulement 6 types. Avec les efforts du gouvernement pour renforcer les capacités nationales à en prendre soin à travers des projets de coopération avec des pays amis et frères.

Cet accord vise également à bénéficier d'une expertise médicale avancée en Belgique tout en renforçant la coopération et les échanges médicaux entre les deux pays, à l'image de la coopération médicale qui existe entre tous les pays, y compris les plus développés.

Le ministre a également indiqué que l'accord offrira aux spécialistes algériens la possibilité d'acquérir des compétences médicales avancées dans plusieurs domaines. Notamment en pédiatrie, médecine nucléaire, oncologie et chirurgie cardiaque, oncologie artérielle et cérébrovasculaire.

Le ministre a également expliqué que l'accord comprend des dispositions liées à la formation et au transfert de technologie. Un programme de travail conjoint a été élaboré en coordination avec le secteur de la santé et le Comité national de prévention et de lutte contre le cancer. Lequel portera dans un premier temps sur la médecine nucléaire et l'oncologie pédiatrique.

De son côté, l'ambassadeur du Royaume de Belgique en Algérie, Jean-Jacques Kyria, présent à la cérémonie de signature de l'accord, a salué les relations bilatérales entre les deux pays. Ce qui sera encore enrichi grâce à l'échange d'expériences entre les deux parties.

Pour sa part, le directeur général de l'hôpital universitaire de Bruxelles, Renaud Wetmore, a également exprimé son appréciation pour la coopération fructueuse entre l'hôpital et la Caisse nationale d'assurance sociale des salariés.

A noter que le personnel médical du CHU de Bruxelles visitera la clinique spécialisée en chirurgie cardiaque pédiatrique de Bou Ismail.

Outre les services de médecine nucléaire et d'oncologie pédiatrique du Centre Hospitalier Universitaire Lamine Debaghine de Bab El Oued ces visites ont pour objectif de connaître une partie de l'expérience algérienne et des possibilités disponibles.

S.B.

LES CHIFFRES LE MONTRENT CLAIREMENT

L'économie nationale sur la voie d'une croissance durable

En 2023 le secteur des industries extractives a affiché une performance de 4,9%, après une baisse de 5,1% enregistrée en 2022. La valeur nominale des industries extractives en 2023 est évaluée à 4 831,5 milliards de DA, contre 6 278,7 milliards de DA en 2022, ce qui représente une diminution en valeur courante de 23,1%.

L'Office national des statistiques (ONS) vient de publier les résultats des comptes économiques de 2021 à 2023. Ainsi, l'économie algérienne a enregistré, en 2023, une croissance en termes réels de l'ordre de 4,1% contre 3,6% en 2022. Ces premières évaluations de la croissance globale indiquent que la performance économique en 2023 est significative, selon l'ONS. Le PIB de 2023, exprimé en prix courants, est évalué à 33 638,3 milliards de DA contre 32 039,5 milliards de DA en 2022, soit un taux d'accroissement nominal de 5,0% dégageant ainsi une variation annuelle de 0,9% de l'indice implicite des prix du PIB.

Cette légère hausse du niveau du déflateur du PIB s'explique essentiellement par la baisse enregistrée dans les prix des produits des hydrocarbures. Ainsi le prix du baril de pétrole brut est passé de 103,8 US \$ le baril en 2022 à 83,6 US \$ en 2023 soit une diminution de 19,5% en 2023 par rapport à 2022. Par secteur, l'agriculture a enregistré, en 2023, un taux de croissance de 3,0%, marquant un ralentissement par rapport à l'année 2022 où la croissance avait atteint 5,3%. Par ailleurs, la valeur ajoutée du secteur de la

pêche enregistre une légère baisse de 0,4% en 2023, par rapport à une baisse de 0,3% en 2022. En 2023 le secteur des industries extractives a affiché une performance de 4,9%, après une baisse de 5,1% enregistrée en 2022. La valeur nominale des industries extractives en 2023, est évaluée à 4 831,5 milliards de DA, contre 6 278,7 milliards de DA en 2022, ce qui représente une diminution en valeur courante de 23,1%. Concernant les industries manufacturières en termes de volume, la croissance a considérablement ralenti, atteignant 2,4% en 2023, contre 12,8% en 2022. Aux prix courants, la valeur ajoutée a été évaluée à 3 126,8 milliards de DA en 2023, contre 3 272,8 milliards de DA en 2022, enregistrant ainsi une diminution en valeur courante de 4,5%. L'électricité et le gaz. En 2023, le secteur de l'électricité et du gaz a enregistré une croissance de 4,5%, en baisse par rapport au 5,6% observé en 2022. Malgré cette décélération, les différentes activités au sein de ce secteur ont toutes connu des évolutions positives, montrant une résilience et une capacité à maintenir une performance robuste dans un contexte économique changeant. En 2023, le secteur de la

construction a affiché une performance robuste, avec une croissance de 3,4% en volume de sa valeur ajoutée, bien que ce taux soit légèrement inférieur à l'augmentation de 4,0% enregistrée en 2022. Cette croissance en volume reflète une augmentation réelle de l'activité dans le secteur, malgré une légère décélération par rapport à l'année précédente. Aux prix courants, la valeur ajoutée de la construction a été évaluée à 4 314,7 milliards de DA en 2023, contre 3 842,9 milliards de DA en 2022, enregistrant ainsi une diminution en valeur courante de 12,3%. s'agissant des services, le secteur se divise en deux catégories : les services marchands et les services non marchands. En 2023, le secteur a enregistré une croissance annuelle de 3,8%, en légère diminution par rapport à la croissance de 4,3% affichée en 2022. L'analyse détaillée des contributions spécifiques des services révèle des disparités dans les taux de croissance, influencées par des facteurs tels que les tendances économiques, les changements dans les habitudes de consommation et les évolutions technologiques. Ainsi, bien que le secteur dans son ensemble ait montré une certaine robustesse, les performances

des différentes activités au sein des services ont varié de manière significative par ailleurs, en 2023, la consommation finale des ménages a enregistré une croissance en volume de 4,1%, en légère augmentation par rapport à la hausse de 3,6% réalisée en 2022. Cette progression témoigne d'une amélioration notable de la dépense des ménages, reflétant une consommation accrue de biens et de services. Le déflateur de la consommation finale des ménages s'établit à 8,4% en 2023 contre 10,1% en 2022. La consommation finale des administrations publiques a connu une augmentation de 3,4% en 2023, contre une hausse de 2,8% en 2022.

UNE HAUSSE DES IMPORTATIONS ET DES EXPORTATIONS EN 2023

Toujours selon l'ONS, les échanges extérieurs de biens et services montrent une hausse notable des importations en 2023, avec une augmentation globale de 17,9%. Les importations de marchandises ont connu une croissance significative de 19,0%. Cette augmentation reflète une demande accrue pour divers biens. Parallèlement, les importations de services ont également progressé, avec un taux d'évolution de 10,2%.

Concernant les exportations de biens et services, En 2023, ces dernières affichent une augmentation en volume de 3,4%, après une légère baisse de 0,1% en 2022.

Les exportations de biens ont enregistré une croissance de 3,5% contrastant avec la baisse de 1,2% observée l'année précédente. En revanche, les exportations de services ont connu une hausse en volume de 1,4% en 2023, bien que cette croissance soit nettement inférieure à l'augmentation de 13,8% enregistrée en 2022. La ventilation de la valeur ajoutée à prix courant par secteurs d'activité fournit une vue détaillée de l'évolution de la contribution de chaque secteur à la valeur ajoutée. En 2023, les services représentaient 46,3% de la valeur ajoutée totale. Les industries extractives ont conservé une part de 15,2%. Le secteur agricole, incluant la pêche, a représenté 13,8% de la valeur ajoutée, tandis que le secteur de la construction a contribué à hauteur de 13,6%. Les industries manufacturières ont apporté une contribution de 9,8% de la valeur ajoutée totale, et les activités liées à l'électricité et au gaz contribuent de 1,3% à la valeur ajoutée.

Inès B.

CACI

Des perspectives de partenariat avec la République de Myanmar

Le Secrétaire Général de la Chambre Algérienne de Commerce et d'Industrie (CACI), Khaled Dehane, a présidé dimanche 29 septembre 2024, une réunion de coordination par visioconférence avec les représentants de l'Ambassade de la République de l'Union du Myanmar, M. Thway Thaut Htet kaung, chargé d'affaires à l'ambassade de la République de l'Union du Myanmar au Caire, y a participé, ainsi que M. Thet Naling, Premier Secrétaire. Du côté algérien, la réunion a connu également la participation

de Charef Rabah, Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Boumerdes. Selon un communiqué de la CACI, au cours de cette réunion, les deux parties ont discuté des moyens de renforcer les relations économiques et industrielles entre les deux pays, des opportunités de coopération et de partenariat économique dans divers domaines, ainsi que de l'échange d'expériences et d'expertise entre l'Algérie et la République de l'Union du Myanmar. De son côté, le représentant de la République de

l'Union du Myanmar a exprimé l'intérêt des hommes d'affaires de son pays à investir en Algérie, appelant à intensifier la communication et les rencontres entre les deux parties dans le cadre des forums d'affaires permettant aux investisseurs de son pays de s'informer sur le climat des affaires et opportunités d'investissement dans le plus grand pays d'Afrique. Il a également été convenu de tenir une réunion de travail via la technologie de conférence visuelle avec la Chambre de commerce de la

République de l'Union du Myanmar et de conclure un protocole d'accord pour améliorer les pers-

pectives de partenariat et d'échanges commerciaux entre les deux pays. I.B.

Le président du CSJ reçoit une délégation du groupe de la Banque islamique de développement

Le président du Conseil supérieur de la jeunesse (CSJ), Mustapha Hidaoui, a reçu, dimanche à Alger, une délégation du groupe de la Banque islamique de développement (BID), dans le cadre des démarches du CSJ visant l'échange des expériences avec différentes instances et institutions régionales et internationales en lien avec la jeunesse, a indiqué un communiqué du Conseil. La rencontre a permis d'évoquer "les voies et moyens de la coopération à travers les stratégies propres à chaque instance, ainsi que les exigences et les défis rencontrés pour atteindre leurs objectifs

et auxquels le groupe de la BID peut apporter son soutien", a précisé le communiqué. A cette occasion, M. Hidaoui a rappelé "les réformes engagées par l'Etat algérien pour placer le pays sur la voie d'une croissance économique reposant principalement sur la dynamique de l'investissement dans les secteurs à valeur ajoutée pour les jeunes, à l'instar des startups et de l'entrepreneuriat". De leur côté, les membres de la BID ont assuré "la disposition de leur institution à accompagner l'Algérie dans son programme de développement", rappelant les programmes de la Banque ten-

dant à "soutenir ses pays membres, notamment les jeunes et la femme, à la lumière des récents développements sur la scène internationale". Les deux parties ont convenu "d'élaborer un programme de coopération pluridisciplinaire à travers la préparation d'une convention comportant notamment le développement des capacités des jeunes dans divers domaines et l'organisation d'activités communes entre les deux instances", en plus d'examiner "les moyens susceptibles de financer des projets qualitatifs au profit des jeunes algériens", conclut la même source.

PRODUCTION D'HUILES ET DE LUBRIFIANTS

Signature d'un accord entre Naftal et la société Somiz

Un protocole d'accord a été signé, dimanche à Oran, entre la Société nationale de commercialisation et de distribution de produits pétroliers, Naftal, et la société Somiz Spa, spécialisée dans la maintenance industrielle. L'objectif étant la réalisation d'une usine de production d'huiles et de lubrifiants. Cette nouvelle unité sera implantée dans la zone industrielle de la commune de Sayada, située dans la wilaya de Mostaganem. Selon un communiqué de Naftal, cet accord a été paraphé par le PDG de Naftal, Djamel Cherdoud, et le PDG de Somiz Spa, Yazid Kamoum. La cérémonie s'est déroulée en présence du Directeur général de la holding Sonatrach SSPP, Brahim Akroum, ainsi que des cadres des deux entreprises, selon la même source. La même source indique que M. Cherdoud a qualifié cette étape « d'historique, car elle mènera à la réalisation d'une unité de

production d'huiles et de lubrifiants qui s'inscrit dans la stratégie de développement de Naftal. » « Ce projet renforcera également la position de Naftal sur le marché national, bénéficiant déjà d'une grande confiance de la part de ses clients », a-t-il ajouté. Pour sa part, le représentant de la société Somiz, M. Kamoum, a exprimé « sa gratitude envers Naftal pour la confiance placée dans sa société pour la réalisation de ce projet. » Il a assuré que « Somiz mobilisera les moyens nécessaires pour respecter les objectifs fixés et les délais de réalisation. » « Ce projet est important pour améliorer la coopération entre les filiales du groupe Sonatrach. Ce partenariat vise à réduire les coûts de production, améliorer les délais de livraison, et optimiser les ressources disponibles, tout en respectant les critères de qualité, de délai et de coût. » a indiqué M. Akroum.



République Algérienne Démocratique et populaire
Ministère de l'Habitat de l'Urbanisme et de la ville
OFFICE DE PROMOTION ET DE GESTION IMMOBILIERE DE BOUIRA

Numéro d'Identification Fiscale (NIF) : 0993 1001 020 66 46

Avis d'attribution provisoire de marché

Conformément aux dispositions des articles 46 et 56 de la loi N° 23-12 du 05 Aout 2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics et aux dispositions des articles 52, 65 et 82 décret présidentiel n°15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, l'Office de Promotion et de Gestion Immobilière de BOUIRA, sis à la cité 1100 logements à BOUIRA – Wilaya de BOUIRA, informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales N° 020 / 2024 publié dans les quotidiens nationaux **النشرة نيوز** et **L'EXPRESS** en date du 22.08.2024, relatif à la réalisation des projets de logements publics locatifs, qu'après évaluation des offres les marchés sont attribués provisoirement aux :

Opération	Entreprise et Numéro d'Identification Fiscale (NIF)	Note technique	Lot	Montant de l'offre (DA en TTC)	Montant de l'offre après vérification (DA en TTC)	Délais	Observations
Projet : 50 / 1000 logements publics locatifs à EL ASNAM	ETB TCE ANCER Brahim Numéro d'Identification Fiscale 181194100187106	31.50 points	TCE y compris VRD	Montant Total 167 231 035.12 DA • Partie logements 154 518 201.62 DA • Partie VRD 12 712 833.50 DA	Montant Total 167 246 840.12 DA • Partie logements 154 534 006.62 DA • Partie VRD 12 712 833.50 DA	16 Mois	Offre moins disante
Projet : 30 / 1000 logements publics locatifs à KHABOUZIA	ETB TCE KERMIA Khaled Numéro d'Identification Fiscale 186103500968170	29.00 points	TCE y compris VRD	Montant Total 97 522 771.81 DA • Partie logements 91 486 114.19 DA • Partie VRD 6 036 657.62 DA	Montant Total 97 563 319.81 DA • Partie logements 91 526 662.19 DA • Partie VRD 6 036 657.62 DA	14 Mois	Offre moins disante
Projet : 30 / 1000 logements publics locatifs à DJEBAHIA	ETP BELALMI Lalmi Numéro d'Identification Fiscale 15834270014417103400	30.00 points	TCE y compris VRD + commerces	Montant Total 111 554 325.44 DA • Partie logements 95 399 153.31 DA • Partie VRD 8 888 405.00 DA • Partie Commerces 7 266 767. DA	Montant Total 114 060 271.55 DA • Partie logements 98 188 646.43 DA • Partie VRD 8 888 405.00 DA • Partie Commerces 6 983 220.12 DA	14 Mois 03 Mois	Offre moins disante

Les autres soumissionnaires, sont invités s'ils le souhaitent, à se rapprocher des Services de l'Office de Promotion et de Gestion Immobilière de BOUIRA sis à la cité des 1100 logements à BOUIRA – Wilaya de BOUIRA dans un délai de trois (03) jours, à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire dans le BOMOP ou dans l'un des quotidiens nationaux, pour prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières

La commission sectorielle des marchés publics du Ministère de l'Habitat de l'Urbanisme et de la Ville est compétente pour l'examen de tout recours des soumissionnaires qui doit être introduit dans un délai de dix (10) jours à compter de la parution du présent avis dans le BOMOP ou dans l'un des quotidiens nationaux.

L'EXPRESS DU 01/10/2024

ANEP : N° 2416030701

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE LAGHOUAT
DAIRA D' AFLOU
COMMUNE D' AFLOU
NIF : 098403199160123

Avis d'Appel d'Offres ouvert avec exigence des capacités minimales
N/ 14 /2024

Le Président de l'Assemblée Populaire Communale d'Aflou lance un avis d'Appel d'Offres Ouvert avec exigence des capacités minimales pour :

- Fourniture De Denrées Alimentaires Pour Les Cantines scolaires
 - Lot 01 : Fourniture d'Alimentation Générale.
 - Lot 02 : Fourniture des Légumes et fruits frais
 - Lot 03 : Fourniture des Viandes blanches fraîches et œufs
 - Lot 04 : Fourniture des Produits laitiers

Les Fournisseurs peuvent se rapprocher du bureau des marchés au service des Affaires économiques (troisième étage) pour retirer les cahiers des charges
A partir de (07h:00) à (12h :00) et de (12h: 30)à(15h :00) y affèrent et ce pour un délai de 10 jours à partir de la première apparition dans les journaux nationaux.

Les offres doivent comporter **un dossier de candidature- une offre technique et une offre financière*
Le dossier de candidature (l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention *dossier candidature*, *offre technique* ou *offre financière* selon le cas. Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe et cachetée et anonyme, comportant la mention " à n' ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres * appel d'offres Ouvert avec exigence des capacités minimales n 14/- l'objet de l'appel d'offres *.

Les offres doivent être accompagnées des documents suivants :

Le dossier de candidature contient :

- 1- Déclaration de candidature remplie, Sans Ratures ni surcharges par le soumissionnaire (selon le modèle ci-joint.)
- 2- Déclaration de probité remplie, Sans Ratures ni surcharges par le soumissionnaire (selon le modèle ci-joint.)
3. casier judiciaire datant de moins de trois (3) mois s'il ne porte pas la mention « néant ».
- 4- Copie du registre de commerce électronique « commerce générale ou détaillée » dans la filière demandée
- 5- les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise
- 6- tout document permettant d'évaluer les capacités des candidats /des soumissionnaires ou le cas échéant des sous-traitants*

Offre technique contient :

1. La déclaration à souscrire remplie Sans Ratures ni surcharges par le soumissionnaire selon le modèle ci-joint.
2. Tous Les document permettant d'évaluer Offre technique, un mémoire technique justificatif dûment rempli, datée et signée par le soumissionnaire, et tout autre document exigé .
3. le cahier des charges portant à la dernière page la mention manuscrite *lu et accepté*
4. Reçu de paiement de soumission (5000DA).

Offre financière contient :

1. La lettre de soumission dûment remplie, Sans Ratures ni surcharges par le soumissionnaire selon le modèle ci-joint.
 2. Le bordereau des prix unitaires, dûment rempli, Sans Ratures ni surcharges par le soumissionnaire.
 3. détail quantitatif – estimatif de l'offre dûment rempli Sans Ratures ni surcharges par le soumissionnaire.
 4. La décomposition du prix global et forfaitaire.
- Les documents demeurent en vigueur à la date d'ouverture.
- Les documents d'exclusion : une mémoire technique justificative, et Tout Les documents permettant d'évaluer Offre technique.

- Les documents justifiant les informations contenues dans la déclaration de candidature sont exigés uniquement de l'attributaire du marché public, qui doit les fournir dans un délai maximum de dix (10) jours à compter de la date de sa saisie, et en tout état de cause, avant la publication de l'avis d'attribution provisoire du marché .

- Les soumissionnaires sont invités pour la séance de la commission d'ouvertures des plis la dernière journée de dépôt à (11h :00 m)

* Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pour une durée de préparation des offres+ 90jours à compter de la date de l'envoi de l'offre.

* la liste sommaire des pièces exigées aux cahiers des charges.

L'EXPRESS DU 01/10/2024

ANEP : N°2416030656

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE BISKRA

Direction de l'urbanisme, de l'architecture et de la construction

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N° 34 / 2024

Numéro (NIF) :097507019069808

La Direction de l'urbanisme, de l'architecture et de la construction de la Wilaya de BISKRA, sise à la cité administrative à El Alia Biskra (Numéro d'identification fiscale (NIF) du service contractant 097507019069808, lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigences de capacités minimales pour la réalisation du projet :

Commune de Djemorah

Lotissement 200 Lots Nouvelle Extension

Lot : Voirie (Couche De Base)

Condition de présélection :

Les entreprises titulaires d'un certificat de qualification selon le lot, Peuvent se présenter à la direction de l'urbanisme, de l'architecture et de la construction de la Wilaya de BISKRA, sise à la cité administrative à El Alia Biskra pour retirer le cahier des charges.

➤ Lot : Voirie (Couche De Base):Qualification en Travaux Publics catégorie Quatre (04) et plus (Principale)valable

jusqu'à le dépôt des offre

*Le Soumissionnaire doit obligatoirement présenter Au Moins Un (01) Projet similaire (Voirie) (Attestation de Bonne exécution délivrée par le maître de l'Ouvrage Public).

Observation : Si le Délais d'Exécution dépassera Trois 03 Mois l'offre sera rejeté.

Présentation des offres :

Les offres doivent être présentés sous plis cacheté avec mention « à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres » avis d'appel d'offres national ouvert avec exigences de capacités minimales pour la réalisation des Travaux. comporte trois plis séparés et cachetés dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sur lesquels est indiquée la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres conformément à l'article 67 du décret présidentiel n°15/247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public :

Dossier de candidature : contient déclaration de candidature et les pièces désignés au cahier des charges.

Offre technique : contient le cahier des charges signé, daté et portant à la dernière page la mention manuscrite « lu et accepté », déclaration à souscrire et Fiche technique justificative et tout document permettant d'évaluer l'offre technique.

Offre financière : contient la lettre de soumission, le bordereau des prix unitaires (PBU), le détail quantitatif et estimatif (DQE) et la décomposition du prix global et forfaitaire (DPGF)

La durée de préparation des offres et lieu de dépôt : La durée est fixée à 10 jours à compter de la date de la première parution du présent avis sur les quotidiens nationaux ou BOMOP.

Les offres doivent être déposées au bureau Secréariat de la direction de l'urbanisme, de l'architecture et de la construction de la Wilaya de BISKRA, sise à la cité administrative à El Alia Biskra, à 11 :00 au plus tard du 10 ème jour à compter de la date de la première parution du présent avis sur les quotidiens nationaux ou BOMOP , Si la date de dépôt correspond à un jour férié le dépôt sera reporté au jour ouvrable qui suit avec les mêmes heures .

Délai de validité des offres : Les entreprises soumissionnaires resteront engagées par leurs offres pendant 90 jours + délai de préparation des offres à Partir de La date de dépôt des Offres.

L'ouverture des plis dossier de candidature, technique et financière : se fera le jour correspondant à la date de dépôt des offres

à 11 H : 30 en séance publique au siège de la direction de l'urbanisme, de l'architecture et de la construction de la Wilaya de BISKRA, bureau de la commission d'ouverture des plis et évaluation des offres, Si la date de dépôt correspond à un jour férié le dépôt et l'ouverture seront reportés au jour ouvrable qui suit avec les mêmes heures, Cet avis tient lieu d'invitation.

L'EXPRESS DU 01/10/2024

ANEP : N° 2416030542

MOSQUÉE ÉMIR-ABDELKADER DE CONSTANTINE

Un lieu de rayonnement spirituel et culturel

En plus de son caractère spirituel, la mosquée est considérée comme l'une des plus importantes universités islamiques du continent africain. L'édifice a été construit dans un style architectural purement maghrébin. En effet, le bâtiment est impressionnant, tant par ses dimensions que par la beauté et la richesse de sa décoration. Les visiteurs affluent de toutes parts pour y faire la prière ou simplement le visiter.

Située à Constantine, la mosquée Emir-Abdelkader est l'un des joyaux du patrimoine algérien. Avec une superficie de 13 hectares, cet édifice comprend des bâtiments universitaires et peut accueillir jusqu'à 19 000 fidèles. Elle est reconnue comme l'une des principales universités islamiques d'Afrique, rayonnant par sa spiritualité et son savoir. L'architecture de la mosquée s'inspire du style maghrébin. Ses minarets, qui culminent à 107 mètres, offrent une vue impressionnante. La richesse de sa décoration et la beauté de ses dimensions en font un lieu de culte exceptionnel. Le patio central, véritable cœur de la mosquée, invite à la contemplation. L'idée de construire la mosquée a émergé en 1968, dans le contexte de l'Algérie nouvellement indépendante. Le président Houari Boumediène a lancé le projet en 1969, désireux de créer un lieu de culte majestueux. L'architecte égyptien Mustafa Moussa a été choisi, écartant d'autres propositions occidentales. Bien que l'université islamique ait été inaugurée en 1984, l'ouverture de la mosquée aux fidèles a eu lieu en 1994. Aujourd'hui, l'université Emir-Abdelkader joue un rôle clé dans la diffusion des sciences islamiques et de la fatwa religieuse. Elle accueille divers événements scientifiques et religieux, attirant des



figures éminentes du monde islamique et contribuant ainsi à son rayonnement culturel et spirituel. En tant que lieu de culte emblématique, la mosquée Emir-Abdelkader attire de nombreux visiteurs chaque année. Sa majesté architecturale et son ambiance spirituelle en font un point d'intérêt majeur pour ceux qui découvrent la ville de Constantine, surnommée la "ville des ponts." Pour autant, la mosquée Emir-Abdelkader est bien plus qu'un simple lieu de prière ; c'est un symbole d'identité et de culture pour l'Algérie, marquant une étape impor-

te dans l'histoire du pays. Elle est l'une des mosquées les plus spectaculaires du patrimoine national algérien. En plus de son caractère spirituel, la mosquée est considérée comme l'une des plus importantes universités islamiques du continent africain. L'édifice a été construit dans un style architectural purement maghrébin. En effet, le bâtiment est impressionnant, tant par ses dimensions que par la beauté et la richesse de sa décoration. Les visiteurs affluent de toutes parts pour y faire la prière ou simplement le visiter.

R.R.

BORDJ BOU-ARRÉRIDJ

Démantèlement d'un réseau criminel d'organisation de traversées d'émigration clandestine

La brigade de lutte contre le trafic de migrants et la traite humaine de la sûreté de wilaya de Bordj Bou Arreridj a démantelé un réseau criminel activant dans le domaine de l'organisation et de la facilitation de traversées d'émigration clandestine par mer, a-t-on indiqué dimanche dernier dans un communiqué de cette sûreté. «L'opération a été menée suite à l'exploitation d'informations relatives aux activités douteuses des membres d'un réseau criminel activant dans le domaine de l'organisation de traversées d'émigration clandestine depuis la wilaya de Bordj Bou Arreridj en direction d'une wilaya côtière de l'Ouest du pays», a précisé le communi-

qué. Les investigations intensives lancées sous l'autorité du parquet compétent ont conduit à l'identification du principal planificateur et ses deux complices qui étaient en train de préparer une opération d'émigration clandestine à partir de la wilaya de Bordj

Bou-Arreridj jusqu'à une wilaya côtière de l'ouest du pays puis vers un des pays européens contre un montant de 1,45 million DA la personne, a-t-on expliqué. Un dossier pénal pour «trafic de migrants dans le cadre d'une bande criminelle organisée et organisa-

tion et facilitation de l'émigration clandestine par mer vers un pays européen en contrepartie de l'argent» a été constitué contre les mis en cause qui ont été déférés devant le procureur de la République près le tribunal de Bordj Bou-Arreridj, a-t-on conclu.

JOURNÉE NATIONALE DE LA VULGARISATION AGRICOLE

Biskra accueille aujourd'hui les festivités officielles

La wilaya de Biskra accueillera, aujourd'hui, les festivités officielles de la Journée nationale de la vulgarisation agricole, célébrée cette année sous le thème "Entrepreneuriat et recherche: pour une agriculture efficace", a-t-on appris dimanche auprès du ministère de l'Agriculture et du Développement

rural. Le ministère a affirmé que le coup d'envoi des festivités de la 31^e édition de la Journée nationale de la vulgarisation agricole célébrée le 1^{er} octobre de chaque année, sera donné depuis la wilaya de Biskra, ajoutant que plusieurs activités et manifestations seront organisées à travers l'en-

semble du territoire national, avec la participation des différents acteurs du secteur agricole.

Cette manifestation placée sous le patronage du ministre de l'Agriculture et du Développement rural, coïncide avec le lancement de la saison agricole 2024-2025.

GHARDAÏA

La céréaliculture en pleine expansion

Une superficie globale de 2.012 hectares a été réservée à la céréaliculture dans la wilaya de Ghardaïa, au titre de la saison agricole 2024-2025, a-t-on appris auprès de la Direction locale des services agricoles (DSA). Cette superficie, irriguée sous-pivots et ensemencée, est consacrée exclusivement au blé dur, a révélé Khaled Djebrit, ingénieur en chef chargé des statistiques à la DSA. Et de préciser que cette superficie a été réservée à la culture du blé dur, suite à une convention signée entre une trentaine de céréaliculteurs et la Coopérative des céréales et légumes secs (CCLS) de Laghouat,

dans le cadre d'une stratégie visant à encourager et intensifier la culture de blé dur afin de répondre aux besoins de la population et réduire la facture d'importation des céréales. Les emblavements de céréales dans la wilaya de Ghardaïa ont enregistré cette saison agricole une «hausse appréciable», passant de 1.486 ha la saison dernière à 2.012 ha pour la saison actuelle, qui «s'annonce sous de bons auspices, avec une bonne pluviométrie en début de l'opération de labours», a fait savoir M. Djebrit. L'extension de la superficie destinée aux cultures céréalières sous

pivots s'est effectuée suite à une sensibilisation continue sur l'importance de ce segment culturel stratégique et à la mise en valeur de nouveaux périmètres agricoles dans la partie Sud de la wilaya (Métlili, Seb-Seb et Mansourah), a-t-il encore expliqué. Pour garantir une bonne saison avec des rendements performants, les services de la DSA ont entamé des campagnes de sensibilisation au profit des agriculteurs de la région pour leur expliquer l'itinéraire technique culturel et les méthodes d'entretien des cultures céréalières, à travers la lutte contre les herbes nuisibles et la fertilisation des

sols. Par ailleurs, les responsables de la CCLS de Laghouat s'emploient à assurer la réussite de cette campagne en garantissant la disponibilité d'une semence sélectionnée et certifiée ainsi qu'une quantité suffisante d'intrants agricoles destinés à la fertilisation des sols, en plus de la mobilisation de matériels agricoles nécessaires, a-t-on signalé. Une production prévisionnelle de plus de 70.000 quintaux de céréales est attendue cette saison dans la wilaya de Ghardaïa, qui avait engrangé la saison écoulée plus de 55.000 quintaux de céréale, d'après les techniciens de la DSA.

TAMANRASSET

L'importance de l'usage local de la langue amazighe

Le secrétaire général (SG) du Haut-commissariat à l'amazighité (HCA), Si El-Hachemi Assad, a souligné, dimanche à Tamanrasset, l'importance de l'usage de la langue amazighe, dans sa variante targuie en particulier, en tant que facteur de consolidation de l'unité nationale. S'exprimant à l'université Amenokal Hadj Moussa Akhamoukh, dans le cadre d'une visite de travail dans la wilaya, M. Assad a indiqué que le renforcement de l'usage de la langue amazighe "enrichit l'identité linguistique, facilite la communication, et préserve et consolide l'unité nationale", contribuant ainsi à "l'édification d'une société et d'une Nation sûres". Assad a évoqué, dans ce contexte, les dernières recherches en sciences économiques qui ont démontré que "les sociétés jouissant d'une diversité culturelle sont plus enclines à la créativité et à la capacité à faire face aux multiples défis", ajoutant que "la sécurité sociale et identitaire est le socle de toute prospérité économique nécessaire à un environnement attractif de l'investissement et du développement, dans le cadre d'un projet civilisationnel national intégré". Poursuivant son intervention, le SG du HCA a salué le discours du Président de la République M. Abdelmadjid Tebboune, et sa vision pour une Algérie triomphante, en vue de définir des perspectives prometteuses dans tous les domaines vitaux du pays, à l'instar de la consolidation des composantes de l'identité nationale, entière, telle que préservée et incluse dans la loi suprême de l'Etat (Constitution). Il a souligné, en outre, l'intérêt de "poursuivre le travail en vue de trouver les meilleurs moyens de valoriser le patrimoine immatériel amazigh, dans sa variante locale targuie". S'agissant du projet de dictionnaire propre à la variante targuie de la langue amazighe, M. Assad a annoncé "l'installation prochaine d'un groupe de travail spécialisé pour ce projet, encadré par des compétences locales, dont des universitaires, enseignants et étudiants en langue et culture amazighes de l'université de Tamanrasset, et soutenu par des linguistes et épistémologues".

Les motocyclistes impliqués dans 30% des accidents de la route

Le non-respect du code de la route constitue un facteur majeur d'accidents de la circulation, en particulier chez les jeunes conducteurs des deux roues. Ces derniers adoptent souvent des comportements à risque, tels que la conduite à grande vitesse ou le non-port du casque.

Des comportements imprudents qui contribuent à une augmentation alarmante des accidents de la route, d'où la nécessité d'une sensibilisation accrue et de mesures coercitives pour freiner l'hécatombe routière.

Les statistiques sur les accidents de la route révèlent une réalité inquiétante : bien que les motocyclistes ne représentent que 3 % du parc automobile national, ils sont impliqués dans 30 % des accidents. Ce déséquilibre met en lumière des comportements à risque, souvent observés chez les jeunes, qui pratiquent des cascades imprudentes et négligent les règles de sécurité. Le non-respect du code de la route est un facteur majeur. Beaucoup de jeunes conducteurs prennent des risques inconsidérés, comme la conduite à grande vitesse et l'absence de casque. Ce comportement imprudent entraîne des conséquences graves, avec des blessures indélébiles, poten-

tiellement mortelles, notamment au niveau de la tête et de la colonne vertébrale. De même, il est préoccupant de constater que des enfants se déplacent également à moto, provoquant des perturbations sur les routes et mettant en danger leur vie ainsi que celle des autres. Ce phénomène est souvent aggravé par l'absence de protection adéquate, les motos n'étant pas équipées de dispositifs de sécurité comme les ceintures ou les airbags. Les acteurs de la sécurité routière soulignent la responsabilité des parents dans cette situation. Les adolescents, souvent novices au volant, sont souvent inconscients des dangers qu'ils encourent sur la route. Ce manque de prise de conscience peut avoir des conséquences tragiques, tant pour eux que pour les autres usagers de la route. Les parents, en cédant aux caprices de leurs enfants, négligent souvent leur rôle de contrôle et de sensibilisation aux risques liés à la



conduite. Pourtant la réglementation est claire. Elle prévoit que la conduite de motos de 50 cm³ requiert un permis de conduire et une autorisation parentale pour les jeunes de 16 à 18 ans. Pour les motos de 125 cm³, les candidats doivent passer trois examens, mais il est déploré de constater que certaines auto-écoles ne propo-

sent qu'un test, ce qui peut compromettre la formation adéquate des jeunes motards. Pour améliorer la sécurité routière, il est donc primordial de sensibiliser les jeunes conducteurs aux dangers de la route, d'impliquer les parents dans leur éducation et de renforcer la formation dans les auto-écoles. Une approche collective est néces-

saire pour garantir la sécurité de tous les usagers de la route. Pour lutter contre l'inconscience des dangers chez les motocyclistes, des mesures coercitives peuvent être mises en place pour dissuader les comportements à risque et éviter de mettre sa vie et celle des autres en péril.

A.B.

GRÂCE À UNE STRATÉGIE NATIONALE

L'Algérie a franchi de grands pas dans la lutte contre la rage

La directrice de la prévention et de la lutte contre les maladies transmissibles au ministère de la Santé, Mme Samia Hammadi, a affirmé dimanche dernier à Sétif que «l'Algérie a franchi de grands pas dans la lutte contre la rage en vue d'atteindre zéro cas à l'horizon 2030».

Intervenant lors d'une journée de sensibilisation tenue à l'occasion de la Journée mondiale contre la rage (28 septembre) à la maison de la Culture Houari-Boumediene, la même responsable a souligné qu'une stratégie nationale constituant un plan impliquant plusieurs secteurs en plus du citoyen et des acteurs de la société civile a été mise en place pour agir contre cette maladie dangereuse et mortelle. Elle a également ajouté que «la lutte contre la rage constitue une priorité pour le secteur afin de préserver la santé publique», relevant que «le travail s'articule en grande partie sur la sensibilisation, la formation, la surveillance, la large vaccination et la coordination entre les secteurs dont ceux de l'agriculture et des affaires religieuses». De son côté, Mme Houria Khelifi, représentant l'Organisation mondiale de la santé (OMS), a indiqué que 60.000 personnes en majorité des enfants sont annuellement touchées par la rage dont le vecteur principal reste le chien avec 99 % des cas, estimant que la prévention constitue le meilleur moyen de lutte et repose sur la vaccination en cas de morsure de chien ou de tout autre animal. Dr. Kamel Aït Oubeli de l'Institut national de la santé publique a considéré que l'éradication de la rage humaine requiert d'abord l'éradication de la rage animale, préconisant d'améliorer les méthodes de prise en charge des personnes infectées par la rage et d'assurer le traitement dont le vaccin. La rencontre qui a regroupé des cadres du secteur et des médecins de neuf wilayas du pays a donné lieu à la présentation de communications sur la situation épidémiologique de la rage humaine et animale en Algérie et dans la wilaya de Sétif, sur la stratégie nationale de lutte et les mesures préventives avant la morsure.

UNE PRATIQUE QUI A LE VENT EN POUPE

Jeûne intermittent, entre bienfaits et risques pour la santé

Le jeûne intermittent ou jeûne par intermittence ou encore «fasting» est un mode alimentaire qui consiste à alterner des périodes de jeûne (privation de nourriture) et des périodes d'alimentation normale. On jeûne un certain nombre d'heures (ou de jours selon les protocoles) afin de mettre son organisme au repos. «On a par exemple le jeûne intermittent qui consiste à ne rien manger pendant 16 h. On saute alors soit le repas du soir, soit le petit-déjeuner. Certains décident également de ne pas manger pendant toute une journée, le lundi par exemple.

Attention, pendant toute la période de jeûne si la nourriture n'est pas autorisée, il faut continuer à s'hydrater avec de l'eau, du thé, des tisanes, voire «du café, mais sans sucre», précisent les experts.

Le jeûne intermittent 16/8 consiste à manger sur 8 heures et s'abstenir les 16 heures restantes (16+8=24 heures). Par exemple, on peut sauter le petit-déjeuner du matin, déjeuner à 12h et finir de dîner à 20 heures ou sauter le repas du soir, prendre un premier repas le matin à 8h et un deuxième repas quand vous voulez jusqu'à 16h. Et cela sans limite de durée. Attention cependant : les repas avant et après le jeûne ne doivent pas être gargantuesques et doivent s'inscrire dans le cadre d'une alimentation saine et équilibrée. Le jeûne intermittent est un jeûne flexible. «On commence par décaler de plus en plus tard l'heure du petit-déjeuner pour finir par le supprimer une ou deux fois par semaine. Il faut le faire au ressenti.

Pour certaines personnes il est plus simple de sauter le petit-déjeuner, pour d'autre ce sera le dîner. L'important est de ne rien manger pendant 16 h (si on suit le jeûne 16/8), certaines personnes jeûnent pendant 18h, l'important est d'y aller à son rythme pour que ça devienne une habitude.» Il n'y a aucun problème à ne faire que deux repas par jour. C'est même très intéressant notamment pour faire baisser l'insuline, ce qui aide à déstocker les graisses, expliquent les experts. Il est possible aussi de jeûner 24 heures une fois par semaine (le jeûne dure une journée + une nuit). «C'est aussi intéressant mais cela peut générer du stress à l'organisme sur le long terme. Il faut bien choisir son jour, plutôt un jour de repos où on n'a pas d'activité physique. Ce jeûne va mettre l'organisme en pause, pour lui permettre de remettre les compteurs à zéro. Il s'agit de faire un dîner léger et de recommencer à s'alimenter 24 h plus tard avec un petit-déjeuner tout aussi léger. Les repas avant et après le jeûne ne doivent pas être gargantuesques et doivent s'inscrire dans le cadre d'une alimentation saine et équilibrée. Durant toute la période du jeûne il est important de bien s'hydrater. Des légers bouillons sont autorisés. Quels sont les bienfaits du jeûne intermittent ? Il permet de perdre du poids à court terme, surtout de la masse grasseuse. Toutefois, les jeûnes stricts sur plusieurs jours doivent être encadrés avec une préparation avant, une réadaptation après. Des contraintes que l'on n'a pas avec le

jeûne partiel. Ce type de jeûne aide les cellules à se régénérer, active l'autophagie, le processus de nettoyage du corps, qui permet de digérer toutes les protéines des déchets et de les recycler. Ce type de jeûne permet de vieillir plus doucement, d'améliorer le diabète de type II, stimule les sirtuines ces protéines qui inhibent les voies inflammatoires. Concernant les conséquences du jeûne sur le corps, il faut savoir que lorsque l'organisme est privé de nourriture pendant un laps de temps relativement long, à savoir plus de 12 heures, le niveau d'insuline baisse dans le sang. Cette dernière joue un rôle capital dans le métabolisme des glucides et des lipides. Parallèlement à cette baisse de sécrétion d'insuline, la sécrétion de l'hormone de croissance augmente se traduisant alors par une libération des acides gras dans la circulation sanguine d'où une perte de la masse grasseuse. Toutefois, le jeûne intermittent ne présente pas que des bienfaits. Il a ses effets indésirables avec en tout premier lieu, la déshydratation. Mais aussi un état de somnolence, des difficultés d'endormissement, un peu d'irritabilité. Les experts évoquent aussi des risques pour la santé. Il peut entraîner une fatigue intense liée à la fonte musculaire et présenter un risque pour les personnes présentant des soucis cardiaques. Sans compter le risque de déséquilibre du comportement alimentaire. Une récente recherche, a même indiqué que le jeûne intermittent pourrait augmenter le risque de souffrir d'un cancer du côlon.

EN CHINE

Des mesures pour favoriser l'immobilier font bondir les Bourses

Pour relancer un secteur à la peine, plusieurs métropoles ont annoncé dimanche la levée de certaines restrictions locales perçues comme un frein à l'achat d'un bien. Les autorités ont parallèlement annoncé dimanche une baisse des taux hypothécaires pour l'achat de résidences principales et secondaires

Le secteur du logement et de la construction a longtemps représenté au sens large plus d'un quart du PIB de la deuxième économie mondiale. Mais il souffre depuis 2020 d'un durcissement par Pékin des conditions d'accès au crédit pour les promoteurs immobiliers, ce qui a précipité des poids lourds tels qu'Evergrande ou Country Garden au bord de la faillite. Des chantiers inachevés, le ralentissement économique et un recul des prix qui déprécie la valeur d'un bien dissuadent les Chinois d'investir dans la pierre. Pour relancer un secteur à la peine, plusieurs métropoles ont annoncé dimanche la levée de certaines restrictions locales perçues comme un frein à l'achat d'un bien. A Canton (sud), qui compte près de 19 millions d'habitants, un particulier ne pouvait légalement pas faire l'acquisition de plus de deux logements pour éviter la spéculation immobilière durant les années fastes. Depuis ce lundi, cette limitation n'existe plus et le marché immobilier n'est plus seulement réservé aux seuls habitants de Canton. Shenzhen (sud), ville de quelque 18 millions d'habitants, a pris des mesures similaires mais uniquement dans ses zones périphériques. Shanghai a pour sa

part abaissé l'apport requis pour l'achat d'un premier logement dans la capitale économique qui compte près de 25 millions d'habitants. Les autorités ont parallèlement annoncé dimanche une baisse des taux hypothécaires pour l'achat de résidences principales et secondaires. « C'est ainsi que la Chine peut construire un nouveau modèle de développement pour son secteur immobilier », déclare à l'AFP Meng Xiaosu, un ancien responsable chinois qui a supervisé dans les années 90 les réformes ayant permis au secteur de devenir un pilier de l'économie chinoise. « L'impact de restrictions (dans l'immobilier désormais) inappropriées commence à peser sur le développement économique » du pays, souligne M. Meng, qui anticipe une levée des limitations dans davantage de villes. Les Bourses chinoises ont été euphoriques lundi, après ces annonces qui surviennent à l'approche du 1er octobre, jour de la Fête nationale et du 75^e anniversaire de la fondation de la République populaire de Chine. La place de Shanghai a terminé en hausse de 8,06 %, tandis que celle de Shenzhen a pris près de 11 %. La Bourse de Hong Kong a pour sa part clôturé en hausse de 2,43 %. « Peu de gens achètent des biens immo-



biliers ces jours-ci », indique à l'AFP l'analyste Yan Yuejin, du cabinet spécialisé E-House, basé à Shanghai. « Si personne n'achète de biens immobiliers, cela pèsera sur la consommation et par ricochet sur la croissance », vu le poids du BTP dans l'économie chinoise, souligne M. Yan. Les dirigeants chinois, dont le président Xi Jinping, ont reconnu jeudi de nouveaux « problèmes » pour la deuxième économie mondiale. L'activité manufacturière en Chine s'est ainsi de nouveau contractée en septembre pour le cinquième mois consécutif, selon des chiffres officiels publiés hier. L'indice des directeurs d'achat

(PMI), baromètre du monde industriel, s'est établi à 49,8 points, selon le Bureau national des statistiques (BNS). Un chiffre supérieur à 50 témoigne d'une expansion de l'activité manufacturière et, en deçà, traduit une contraction. Des analystes sondés par l'agence Bloomberg anticipaient un repli plus prononcé (49,4). En août, cet indice fondé notamment sur les carnets de commandes des entreprises avait toutefois connu une contraction bien plus marquée (49,1). La Chine a signé l'an dernier l'une de ses croissances les plus faibles en trois décennies (5,2 %), selon un chiffre officiel qui laisse

dubitatifs certains économistes compte tenu des difficultés qui pèsent sur l'activité. Ce taux ferait rêver nombre de nations développées, mais il reste pour la Chine bien loin de l'expansion fulgurante qui l'a propulsée ces dernières décennies vers les sommets de l'économie mondiale. Les autorités tablent toujours sur une croissance d'environ 5 % cette année, mais les analystes jugent cet objectif optimiste du fait des nombreux obstacles auxquels elle est confrontée. La publication du chiffre de croissance pour le 3^e trimestre est attendue à la mi-octobre.

Au Népal, Katmandou et sa vallée dévastées par des pluies torrentielles

La capitale népalaise et sa vallée très urbanisée paient le plus lourd tribut aux inondations et glissements de terrain qui ont meurtri le centre et l'est du petit pays himalayen. Trois jours de pluie continue ont transformé, samedi 29 septembre, la rivière Bagmati qui traverse Katmandou, la capitale népalaise, située à 1 355 mètres d'altitude, en un monstre de boue, charriant troncs d'arbre, mats électriques, voitures, déchets en tout genre. La vallée de Katmandou est la région la plus touchée par les inondations meur-

trières qui frappent l'ancien royaume himalayen. La ville de près d'un million d'habitants a reçu la moitié de la moyenne annuelle de précipitations en seulement deux jours, plus de 700 mm de pluie. Au moins 73 personnes ont péri dans la vallée. Le bilan provisoire à l'échelle du pays s'élevait à 193 morts et plus d'une trentaine de disparus, hier. Plus de 4 000 personnes ont été secourues, mais la colère gronde contre le gouvernement, critiqué pour la lenteur des opérations de secours et le manque

d'équipement pour faire face à une telle catastrophe. Le premier ministre Khadga Prasad Sharma Olii se trouvait aux Etats-Unis pour la 79^e assemblée générale des Nations unies. Les eaux en furie ont également envahi à quelques kilomètres de Katmandou l'ancienne capitale royale, Patan, un joyau médiéval. La rivière Bagmati a atteint non loin une hauteur de 6,16 mètres à Khokana, soit 2,16 mètres au-dessus du seuil d'alerte. Les habitants ont dû sauter de toit en toit pour échapper à la montée des eaux.

Urbanisation anarchique

Ces pluies torrentielles sont tombées sur des sols déjà saturés par une mousson abondante, 25 % plus importante que la normale dans la capitale. « Je n'ai jamais vu d'inondations de cette ampleur à Katmandou », a déclaré Arun Bhakta Shrestha, le responsable des risques climatiques et environnementaux du Centre international pour le développement intégré des montagnes (Icimod), un centre de référence, situé à côté de Katmandou.

Douze migrants tunisiens morts noyés dans un naufrage au large de Djerba

Douze candidats à l'émigration tunisiens, dont des bébés et des femmes, sont morts noyés dans le naufrage de leur embarcation devant les côtes de l'île touristique de Djerba, dans le sud-est de la Tunisie, a fait savoir, lundi 30 septembre à l'Agence France-Presse (AFP) une source judiciaire. Vingt-neuf autres ont été sauvés dans cet accident aux causes inconnues qui s'est produit à l'aube. Les douze victimes, « originaires de plusieurs régions de la Tunisie », sont « cinq hommes, quatre femmes et trois bébés », a précisé le porte-parole du tribunal de Médenine, Fethi Baccouche, qui

n'a pas donné le nombre initial de passagers ni d'informations sur d'éventuels disparus. Des unités des gardes-côtes sont intervenues pour « porter assistance à un bateau en train de couler qui transportait un groupe de personnes, des Tunisiens et des "étrangers" [terme utilisé pour désigner les Africains subsahariens] », a rapporté la Garde nationale dans un communiqué. Les garde-côtes ont été « alertés par quatre passagers revenus à la nage » sur le rivage, selon la Garde nationale. Avec la Libye, la Tunisie, dont le littoral est situé à certains endroits à moins de 150 kilomètres de la

Sicile, est le principal point de départ en Afrique du Nord des migrants cherchant à traverser la Méditerranée pour rejoindre l'Europe. Chaque année, des dizaines de milliers de migrants provenant d'Afrique subsaharienne, fuyant la pauvreté et des conflits dans leurs pays, notamment au Soudan et Yémen, tentent la périlleuse traversée de la Méditerranée au départ des côtes tunisiennes pour atteindre les côtes italiennes, dans l'espoir de rejoindre l'Europe. Des milliers de Tunisiens cherchent également à quitter clandestinement leur pays, face à une détérioration de la situation écono-

mique et de fortes tensions politiques depuis un coup de force du président, Kais Saïed, à l'été 2021. Plus de 1 300 migrants sont morts ou ont été portés disparus l'année dernière dans des naufrages près des côtes tunisiennes, selon l'ONG Forum tunisien pour les droits économiques et sociaux. Lors de la dernière décennie, un total de 30 309 migrants ont péri en Méditerranée, dont 3 155 en 2023, l'une des années les plus meurtrières, et 1 405 depuis le début de l'année 2024, selon les derniers chiffres de l'Organisation internationale pour les migrations.

MISE À JOUR DE LA LIGUE 1 MOBILIS

JSK-MCA, un chaud classique

Reportés suite à la participation de ces clubs aux compétitions africaines, quatre rencontres comptant pour la mise à jour de la première journée de la Ligue 1 Mobilis auront lieu aujourd'hui et demain, avec des affiches qui promettent du beau spectacle et spécialement ce classique qui opposera au nouveau stade Hocine-Aït-Ahmed, la JS Kabylie au MC Alger.



Le champion sortant qui a mal débuté avec un nul à domicile face au PAC, se doit de se reprendre en arrachant un résultat satisfaisant à Tizi. Cela sera évidemment difficile, mais une formation qui dispose d'un effectif aussi riche est en mesure de créer la surprise. De son côté, la JS Kabylie espère continuer sur sa bonne lancée, après le premier succès à domicile face au voisin de l'O Akbou, dans une rencontre qui avait tenu toutes les promesses. Les poulains de Benchikha savent ce qui les attendent et sont conscients du fait qu'ils doivent se donner à fond pour faire plaisir à leurs fans qui ont encore une fois se déplaceront en force pour les soutenir. Une chose est sûre, la JSK rejoindra la tête du classement en cas de succès lors de cette empoignade. De son côté, le vice-champion, le CR Belouizdad aura fort à faire

lors de son match face à l'USM Khenchela qu'il jouera à l'extérieur de ses bases. Le Chabab qui s'était fait piéger à domicile face à l'ES Sétif fera tout ce qui est en son possible pour sortir du tunnel et revenir avec un résultat probant de cette sortie. Il devra, quand même, faire très attention à cette formation khenchelie qui ne se laissera pas faire, surtout qu'il s'agit d'un match qui se jouera à domicile et devant ses fans. Les Khenchelis, dont le club est passée sous la bannière d'Algérie Télécom, a désormais les moyens de jouer les trouble-fête et feront tout pour aller le plus loin possible dans le championnat de cette saison.

L'USMA POUR RENOUE

AVEC LE SUCCÈS

De son côté, l'autre club algérois, l'USM Alger, qui avait arraché le nul face au NC Magra, accueillera l'US Biskra, avec la ferme intention de décrocher les trois points qui restent très

importants pour la suite de la compétition. Les Rouge et Noir se donneront à fond pour décrocher la victoire et faire plaisir à leurs supporters, ce qui reste dans leurs cordes, même s'il faudra quand même

faire très attention à cette équipe biskrie qui avait réussi une belle opération en ramenant le succès de son déplacement à El Bayadh face au Mouloudia local. Les gars de la ville des Ziban ne se déplaceront pas ; donc, en touristes et feront tout pour décrocher le meilleur résultat possible. Enfin, le dernier match opposera le CS Constantine au nouveau promu, l'ES Mostaganem. Logiquement, les Constantinois devraient avoir les faveurs du pronostic, surtout que le match se jouera chez eux au stade du 17 juin. Les Vert et Blanc qui ont imposé le nul à l'ASO Chlef, espèrent donc faire le plein à domicile. Toutefois, ils doivent faire très attention à cette équipe mostaganémoise qui avait battu le MCO dans le derby de l'Ouest et qui ne sera donc pas une simple victime.

Marouane A.

LE PROGRAMME :

JSK-MCA
USMA-USB
USMK-CRB
CSC-ESM

Le match USMAn-USMH reporté au 5 novembre

Le match USM Annaba-USM El-Harrach, comptant pour la 3e journée du championnat de Ligue 2 amateur de football (groupe Centre-Est), prévu initialement le vendredi 4 octobre, a été reporté au mardi 5 novembre, a indiqué la Ligue nationale de football amateur (LNFA) dimanche dans un communiqué. «La rencontre a été renvoyée au mardi 5 novembre 2024, en raison du déroulement du match de l'équipe nationale algérienne face au Togo au

stade du 19-mai 1956 d'Annaba», précise la LNFA sur son site officiel. Les «Verts» recevront les «Eperviers» du Togo le jeudi 10 octobre à Annaba (20h00), pour le compte de la 3e journée (Gr.E) des qualifications de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2025, avant de se rendre à Lomé pour défier le même adversaire, le lundi 14 octobre au stade de Kégué (17h00, heure algérienne), à l'occasion de la 4e journée.

CYCLISME

Un championnat national et une coupe d'Algérie pour toutes les catégories

L'organisation d'un Championnat National et d'une Coupe d'Algérie pour l'ensemble des catégories d'âge en cyclisme compte parmi les principales décisions prises samedi, lors du collège technique national 2024, encadré par le Directeur technique national (DTN) Smail Douzi. «Concernant les catégories Ecoles/Benjamins, la Coupe d'Algérie se déroulera sous forme d'une course en

ligne, alors que le Championnat National (Brevet Cycliste) des Cadets, Juniors et Seniors inclura aussi bien un contre-la-montre individuel qu'une course en ligne», a détaillé la fédération algérienne de cyclisme (FAC), dimanche dans un communiqué, diffusé sur son site officiel. La même source a ajouté que «le classement +par équipes+ de la course en ligne est établi sur la base des quatre premiers

de chaque équipe, alors que le classement des dix meilleurs clubs nationaux sera arrêté sur la base des résultats obtenus au Championnat National et la Coupe d'Algérie, toutes catégories confondues». Pour les Minimes et les Cadets, la qualification pour la Coupe d'Algérie et le Championnat National sera comptabilisée en fonction de la participation aux challenges régionaux (10

challenges au minimum). Par ailleurs, la FAC a annoncé que le barème des points attribués aux coureurs de toutes les catégories présenté à l'occasion de ce collège technique national «a été approuvé à la majorité des présents». Ces points seront soumis à la réunion du prochain bureau fédéral pour approbation, puis aux travaux de l'assemblée générale ordinaire de la FAC.

MUAY THAI/KICKBOXING - LIGUE ONE CHAMPIONSHIP

Victoire aux points d'Anane face à Soe Lin



Le jeune Algérien Nabil Anane a battu son adversaire de Myanmar (Burma), Soe Lin Oo, aux points lors du championnat de la Ligue asiatique «One Championship» de kick boxing, disputé samedi soir au Lumpinee Stadium de Bangkok (Thaïlande). Par contre ses compatriotes Akram Hamidi et Youcef Esaâd ont tous deux connu la défaite. Anane était engagé dans la catégorie Bantamweight de la spécialité Muay Thai, où il a fini par l'emporter aux points contre Soe Lin Oo, âgé de 32 ans et originaire de Myanmar (Burma). Agé de 20 ans et mesurant 192m, Anane est considéré comme un des plus jeunes cham-

pions WBC de cette catégorie et ce succès a été son cinquième consécutif dans l'arène de One. «Je veux acquérir plus d'expérience en compétition et quand je serai prêt, je deviendrai champion du monde. Pour l'instant, je veux continuer sur ma lancée de victoires et ne laisser personne me battre.» a-t-il déclaré après le combat. Son compatriote Akram Hamidi (25 ans) était également engagé dans la spécialité Muay Thai, catégorie Strawweight, mais s'est incliné par «KO» au premier round, contre Sam-A Gaiyanghadao, l'autre combattant de Myanmar (Burma). Agé de 40 ans, Sam-A est considéré comme une légende du Muay Thai. Il a remporté à plusieurs reprises des ceintures d'or à différents niveaux à la Lumpinee Arena. En 2011, il a été nommé meilleur boxeur de Lumpinee. Il a été Champion du monde de Muay Thai et double champion de kickboxing, dans la catégorie poids paille ONE. Face à Hamidi, il a remporté le 374e combat de sa carrière. De son côté, Youcef Esaâd (26 ans), engagé dans la catégorie Flyweight de la spécialité Kickboxing, a été battu par le jeune Japonais Hyu Iwata. Le 03 août dernier, le kickboxer algérien Elias Mahmoudi avait remporté une éclatante victoire dans ce même Lumpinee Stadium de Bangkok, où il avait mis «KO» le Japonais Taiki Naito. Un retour gagnant pour cet athlète de 26 ans, dont la carrière avait été stoppée en 2019 en raison de la crise sanitaire mondiale due au coronavirus.

Décès de l'ancien président du MC Oran Mohamed Brahim Mehadji

L'ancien président du MC Oran durant les années 1980, Mohamed Amine Mehadji, est décédé samedi soir à l'âge de 86 ans. Il a été inhumé, dimanche après la prière du «Dohr» au cimetière d'Aïn El Beïda à Oran. Les funérailles de cet ancien cadre de Naftal (filiale du Groupe Sonatrach) ont eu lieu en présence d'une foule nombreuse, composée, entre autres, d'anciens joueurs et dirigeants du MCO, toutes disciplines confondues. Le défunt avait présidé le club phare de la capitale de l'Ouest entre 1982 et 1989, en le menant vers deux trophées en coupe d'Algérie de football (1984 et 1985) et un titre de champion national, lors de la saison 1986-1987, en plus d'autres trophées, aussi bien nationaux qu'internationaux, remportés par les équipes de handball et de basketball.

ESPAGNE

L'Atlético et le Real se neutralisent dans le derby madrilène

Au terme d'un match fou, l'Atlético Madrid a arraché un nul inespéré dimanche soir au bout du temps additionnel sur sa pelouse dans le derby de la capitale face au Real Madrid (1-1), lors de la huitième journée de Liga.



Les Colchoneros, menés 1-0 après l'ouverture du score du défenseur brésilien Eder Militao (64e), ont égalisé grâce à l'attaquant argentin Angel Correa (90e+5). Celui-ci était entré en jeu à la suite de l'interruption de la partie pour des jets de projectiles vers le gardien belge Thibaut Courtois, passé par le club "rojiblanco" entre 2011 et 2014 avant de rejoindre le Real en 2018. Les Merengues (2e, 18 points), toujours invaincus depuis 40 matches en championnat, ne profitent pas du faux pas de leur autre rival, le FC Barcelone (1er, 21 points), battu pour la première fois de la saison samedi à Osasuna (4-2) après sept victoires d'affilée. Malgré un scénario frustrant, l'entraîneur italien Carlo Ancelotti a souhaité rester positif, estimant que ce match nul pouvait au final être "un bon point pour le futur". Dans un match âpre et haché, le champion d'Espagne en titre avait cru faire la différence en seconde période lorsque le Brésilien Vinicius Junior a déposé son vis-à-

vis Rodrigo De Paul pour servir son compatriote Eder Militao, qui a conclu d'une volée du droit (64e, 1-0). La rencontre a été ensuite interrompue pendant une dizaine de minutes après des jets de projectiles de supporters de l'Atlético visant Courtois, trop chambreur à leur goût. "Les gens à l'origine de ces agissements n'ont pas leur place dans nos tribunes. (...) Ensuite, je ne souhaite pas justifier ces agissements, mais on ne peut pas provoquer les gens et ne pas s'attendre à une

réaction. Il faut donc des sanctions aussi pour ceux qui provoquent", a lancé l'entraîneur de l'Atlético Diego Simeone, concernant Courtois. Impérial sur sa ligne, l'ex-portier de Chelsea, qui avait mis en échec l'Argentin Julian Alvarez en début de partie (10e), a préservé l'avantage des siens en empêchant le piston brésilien Samuel Lino de trouver la lucarne (82e). Mais il a été trop court pour devancer Correa, héros du soir après être sorti du banc (90e+5, 1-1).

Gérone sans succès, Lo Celso cartonne

Dans l'après-midi, Gérone, en tête à dix minutes du terme, a enchaîné un cinquième match sans victoire toutes compétitions confondues en concédant le nul sur la pelouse du Celta Vigo (1-1). A trois jours de la réception de Feyenoord en Ligue des champions, le petit club catalan (12e, 9 pts) reste coincé dans la deuxième partie du classement, déjà à cinq longueurs des places euro-

peennes. Les Catalans, qui pensaient enfin briser leur mauvaise série après l'ouverture du score par leur milieu vénézuélien Yangel Herrera (38e, 1-0), ont été rejoints à la 81e minute sur un but de l'inévitable Iago Aspas, 37 ans (1-1). Le Séville FC (13e, 9 pts) a arraché le match nul (1-1) au bout du suspense à l'extérieur, à San Mamés face à l'Athletic Bilbao (4e, 14 points), grâce à un but

contre son camp du portier mexicain Alex Padilla (90e+3), entré en jeu quelques minutes plus tôt après l'exclusion d'Agirrezabala (82e). En feu depuis son arrivée en fin de mercato, l'ancien Parisien Giovanni Lo Celso a signé son cinquième but de la saison et offert la victoire (1-0) sur le fil au Betis Séville (8e, 12 pts) contre l'Espanyol Barcelone (17e, 7 pts).

FRANCE

Marseille se perd à Strasbourg

Le début de saison idyllique de l'Olympique de Marseille a connu un premier arrêt à Strasbourg (1-0), où les Olympiens, malgré les débuts d'Adrien Rabiot, ont effectué une prestation décevante, dimanche soir lors de la sixième journée de Ligue 1.

À cause de cet accroc, les Marseillais (troisièmes, treize points) laissent le Paris Saint-Germain (premier) et Monaco (deuxième) prendre trois longueurs d'avance à l'issue de ce week-end de championnat, tandis que Strasbourg (huitième) gagne deux places.

Le club phocéen est venu au Stade de la Meinau sans l'enthousiasme, la folie De Zerbi qui a accompagné ses premières semaines sur la scène nationale, et lui a permis de battre Lyon (3-2) malgré un match joué presque en intégralité à dix contre onze.

Dominé en première période, il n'a pas su se rebeller suffisamment en seconde pour inverser le cours du match. Renversée à Lyon (4-3) et rejointe à Lille (3-3) alors qu'elle menait 3-1 à chaque fois, la jeunesse strasbourgeoise progresse: elle a cette fois su être plus mature et solide pour tenir sa victoire.

Ce succès, les joueurs du Britannique l'ont acquis au cours d'un premier acte qu'ils ont nettement dominé dans l'impression visuelle et au nombre de tirs (six à trois, quatre cadrés à un), quand

les Marseillais étaient de simples spectateurs malgré la possession du ballon (59%). Dilane Bakwa a allumé les deux premières mèches (9e, 15e) mais a manqué d'adresse pour tromper la vigilance de Géronimo Rulli, au cours d'un premier quart d'heure disputé presque sans ambiance.

Comme depuis le début de la saison, les ultras strasbourgeois sont restés silencieux lors des quinze premières minutes pour manifester leur mécontentement envers le propriétaire BlueCo, dont ils espèrent le départ. Des banderoles "Pour un Racing indépendant, populaire et différent" ou encore "BlueCoOut!" ont été brandies, témoins de leur désamour pour le consortium qui possède également Chelsea.

Sur la pelouse, cela n'a pas empêché les Strasbourgeois de continuer à dominer. L'élégant suédois Sebastian Nanasi a trop écrasé sa frappe après s'être joué de Pierre-Émile Hojbjerg, qui a pris la place de Leonardo Balerdi, suspendu, tant au niveau du poste de défenseur central que du rôle de capitaine.

C'est ensuite Emanuel Emegha, pas assez incisif, qui a perdu son duel avec Géronimo Rulli (33e). La pression du Racing a enfin été récompensée peu avant la mi-temps quand Diego Moreira a ouvert le score d'une frappe croisée entre les jambes de Rulli (40e) au bout d'une

remontée de balle pleine de sang-froid du bloc strasbourgeois depuis sa propre moitié de terrain.

LES DÉBUTS DE RABIOT

Après une première période où il a fallu attendre la 32e minute pour voir une frappe marseillaise, timide et hors cadre, de la part de Luis Henrique, les Olympiens ont davantage bousculé leurs adversaires par la suite, notamment grâce à l'entrée en jeu d'Adrien Rabiot et Neal Maupay.

Pour ses premières secondes disputées sous ses nouvelles couleurs, Rabiot a donné une jolie passe à Maupay, qui aurait été décisive si Dorde Petrovic n'avait pas réussi un arrêt crucial devant l'attaquant (64e) Le gardien prêté par Chelsea avait déjà effectué une intervention décisive devant Mason Greenwood après une errance de sa défense (55e). L'Anglais a été le plus remuant de son équipe, tentant de sonner la révolte dès la fin de la première période par ses frappes du pied gauche venues de l'aile droite.

Mais ni lui, ni Rabiot ou De Zerbi, avec ses bons changements, n'ont réussi à inverser la tendance d'un match durant lequel les Marseillais n'ont pas eu leur réussite presque insolente de ces dernières semaines, et connaissent leur première défaite.

ITALIE

Naples prend la tête du classement

Après cinq premières journées riches en surprises, la Serie A a opéré un retour à la normale à l'occasion de la 6e journée, avec un nouveau leader, Naples, qui n'est pas sans rappeler l'équipe dominatrice lors de la saison 2022-23. Pour la première fois depuis juin 2023 et son troisième titre de champion, Naples a repris place dans le fauteuil de leader de la Serie A en battant Monza (2-0). L'équipe d'Antonio Conte a ouvert la marque à la 22e minute grâce à son attaquant Matteo Politano qui a pris de vitesse la défense de Monza. Son ailier géorgien Khvicha Kvaratskhelia a doublé la mise onze minutes plus tard pour valider la quatrième victoire cette saison de son équipe. Avec ses 13 points, le Napoli devance d'une longueur la Juventus Turin, vainqueur du Genoa samedi (3-0). Les deux autres cadors du football italien, l'AC Milan et l'Inter, sont désormais 3e et 4e (11 pts chacun) après leur succès respectivement contre Lecce (3-2) et sur le terrain de l'Udinese (3-2). Sous l'impulsion de Conte et grâce à un ambitieux et dispendieux mercato estival, Naples semble avoir tourné définitivement la page de sa



catastrophique saison 2023-24 terminée à la 10e place après être passée entre les mains de trois entraîneurs. Plus tôt dans la journée de dimanche, le Torino, leader avant le coup d'envoi de cette 6e journée et pour la première fois depuis 1977, a concédé sa première défaite de la saison face à la Lazio (3-2).

MAUVAISE SEMAINE POUR LE TORINO

Le Toro a rétrogradé à la 5e place avec ses onze points. Face à la Lazio, l'équipe entraînée depuis cette saison par Paolo Vanoli, n'a jamais trouvé la solution, concédant un premier but dès la 8e minute sur un tir de Matteo Guendouzi, servi par un autre ancien Marseillais, Nuno Tavares. Le Franco-Sénégalais Boulaye Dia a doublé la mise (60e), avant que l'Écossais Ché Adamas ne relance le Torino (2-1, 67e). A peine entré en jeu, Tijjani Noslin a porté le score à 3-1 (89e), avant un second but du Torino, pour l'honneur, dans le temps additionnel. La Lazio, futur adversaire de Nice en Ligue Europa jeudi, s'est provisoirement replacée à la 7e place avec dix points. Son grand rival, l'AS Rome, a souffert au Stade olympique pour battre (2-1) le promu Venise qui a mené jusqu'à la 74e minute, avant de s'effondrer sur des buts de Bryan Cristante et Niccolò Pisilli. La Roma qui a signé deux victoires et un nul depuis le remplacement de Daniele De Rossi par Ivan Juric, a grimpé à la 9e place (9 pts).

Mots Croisés

	A	B	C	D	E	F	G	H
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
11								
12								

VERTICALEMENT

- A. Élégant. Reçue à un concours.
- B. Grogne comme un chat. Anti-blocage des roues.
- C. Vieux téléphone urbain. Gages de ravisseur.
- D. Discipline du fitness. Entrera en possession. Expression d'une jeune volonté.
- E. Une île des Canaries. Indique une nouvelle répétition.
- F. Ils vont avec les uns. Sigle d'hôpital.
- G. Qui est bon à changer. Comme une compagnie d'aviation.
- H. Il peut accompagner la tortilla. Barbares.

HORIZONTALEMENT

- 1. Objets de verre sur la table.
- 2. Dont on ne peut être fier.
- 3. Déclencher une procédure.
- 4. Friser sur la tête.
- 5. Il devient plus cher quand il est massif. Roues de poulies.
- 6. Il commence par des vœux. À l'abri du besoin.
- 7. C'est la taule. Racing-Club.
- 8. Diminuer de taille.
- 9. Deux voyelles pour un fleuve. Mot de doute.
- 10. Drôle de numéro. Argent familial.
- 11. Bois noir. Phase de la Lune.
- 12. Tels des bois défrichés.

LES MOTS FLÉCHÉS

PAS PRIMAIRE RECONSIDÉRER LA QUESTION	CONSACRE DIALECTE RURAL	APPÂT ACCROCHÉ À L'HAMEÇON CITÉ DU 06	MÉDECIN SPÉCIALISÉ ARNAQUÉE	C'EST VOTRE DERNIER MOT ? ABUS D'AUTRUI ESPRIT DE L'ÊTRE HUMAIN	COTTE À L'ATELIER DÉCORATIVE
EXTRÊMEMENT CHAUD	VASE DÉCORATIF		EST MOINS RICHE QU'UNE BONNE CARTE		
ÉCRITE	BIBLIOTHÈQUE SCOLAIRE		QUI N'EST DONC PLUS EN VIE		IL EST PLUTÔT BEAU PARLEUR
C'EST LUI LE MEILLEUR LADY DÉFUNTE				À MOI DIX DE LA FIN	
ÉQUIPE SPORTIVE BRAMA	OISEAUX VOISINS DE LA PERDRIX			RÉVOLTE ENFANTINE PLATINE AU LABO	IL TRANSPORTE LES FRANÇAISIENS
		CONSEILLER AVISÉ CONTESTANT	HABIT DE RANI FIT UNE POUSE	ELLES SONT FIXES OU PARALLELES	ALLER-RETOUR EN DEUX LETTRES INGURGITÉ
COUVRIR DE TENDRES CARESSES INCOMPARABLE RÂPEUX EN BOUCHE				LEVER LES PATTES ARRIÈRE DIRECTION DONNÉE	
GÂCHEUR DE MORTIER JURON FAMILIER					
			ARRIVÉ À LA MATERNITÉ		
TRIBUNES DES ORATEURS					




SUDOKU

6		1			2		8	
			3		8	1		
9	2			7		3		6
		3	9	4		2	1	
		4			5	6	3	
		6	1	8		5	7	
1	6			3		7		5
			2		9	8		
5		2			7		4	

1 2 3 4 5 6 7 8 9

MOTS MÊLÉS

ANCIEN	ASPERGE	AVANCEE	AVISE	BEBE	CARRIER	CREPI	CUTI	DENTAIRE	ELFE		
EXTREMITE	FAIBLESSE	HISTOIRE	HOTEL	IMAGIER	LIVREE	MERULE	PALET				
PLACENTA	PORCELET	RAMBARDE	SMOG	TALON	TAPER	TARGETTE	TETANIE				
TRIPOTEE	TROU										
E	F	L	E	P	H	C	R	E	P	I	L
D	E	A	R	X	O	A	G	L	T	I	E
R	E	T	I	R	T	R	O	U	V	T	I
A	C	N	O	B	E	R	C	R	T	G	N
B	N	E	T	P	L	I	E	E	O	O	A
M	A	C	S	A	I	E	G	M	L	V	T
A	V	A	I	L	I	R	S	A	I	E	E
R	A	L	H	E	A	R	T	S	M	T	T
R	E	P	A	T	N	B	E	B	E	I	E

LU POUR VOUS

À la recherche du bonheur

Ce qui fait vivre les hommes

Un cordonnier aimable et humble du nom de Simon sort un jour acheter des peaux de mouton afin de coudre un manteau d'hiver pour sa femme et lui-même. Habituellement, le peu d'argent que gagne Simon est dépensé pour nourrir sa femme et ses enfants.

C'est l'un des contes qu'il faut lire au moins une fois dans sa vie. Une merveille de l'écrivain russe Léon Tolstoï.

Un cordonnier aimable et humble du nom de Simon sort un jour acheter des peaux de mouton afin de coudre un manteau d'hiver pour sa femme et lui-même. Habituellement, le peu d'argent que gagne Simon est dépensé pour nourrir sa femme et ses enfants. Simon décide que pour s'offrir les peaux, il doit aller en collecte pour recevoir les cinq roubles et vingt kopek que lui doivent ses clients. Alors qu'il part chercher l'argent, il emprunte également un billet de trois roubles à la tirelire de sa femme. Tout en poursuivant sa collection, il ne parvient à recevoir que vingt kopecks au lieu du montant total. Se sentant découragé par cela, Simon dépense imprudemment les vingt kopecks en vodka et commence à rentrer à la maison ivre en trébuchant et en se parlant à lui-même en insultant le marchand de manteaux. Il déclare qu'il a chaud sans la vodka et qu'il ne survivra pas l'hiver sans manteau de fourrure...

Ce que vivent les hommes est une nouvelle écrite par l'auteur russe Léon Tolstoï en 1885. C'est l'une des nouvelles incluses dans sa collection «What Men Live By, and Other Tales», publiée en 1885. La compilation comprenait également les pièces écrites *The Three Questions*, *The Coffee-House of Surat* et *Ce qu'il faut de terre à l'homme*. L'histoire de «Qu'est-ce que les gens vivent» raconte la vie d'un couple pauvre, Simon et Matryona, qui apprennent des leçons spirituelles après avoir accueilli un homme sans abri. L'histoire commence



avec les difficultés financières de Simon et la découverte d'un homme nu dans un temple. Il prend l'homme avec lui et l'aide. L'homme, qui s'appelle Michael, révèle qu'il est un ange. Michael enseigne à Simon et Matryona les réponses aux questions : «Qu'est-ce qui existe en l'homme, qu'est-ce qui n'est pas donné à l'homme et avec quoi les gens vivent» : Ce

qui existe en l'homme, c'est l'Amour, ce qui n'est pas donné à l'homme, c'est de connaître ses propres besoins et les gens vivent avec Dieu. L'histoire se termine par l'ascension de Michael au ciel. Cette histoire aborde une question morale et religieuse : les gens vivent-ils pour eux-mêmes ou pour aimer les autres ?

I. Med Amine

BIOGRAPHIE SOMMAIRE DE L'AUTEUR

Léon Tolstoï, un monstre sacré de la littérature universelle

Léon Tolstoï, nom francisé de Lev Nikolaïevitch Tolstoï, né le 28 août 1828 à Iasnaïa Poliana, et mort le 7 novembre 1910 à Astapovo, est un écrivain russe. Il est célèbre pour ses romans et ses nouvelles qui dépeignent la vie du peuple russe à l'époque des tsars, mais aussi pour ses essais, dans lesquels il condamne les pouvoirs civils et ecclésiastiques. Il est excommunié par l'Église orthodoxe russe ; après sa mort, ses manuscrits sont détruits par la censure tsariste. Il veut et entend mettre en lumière dans ses œuvres les grands enjeux de la Civilisation. Il laisse également des contes et des pièces de théâtre. *Guerre et Paix*, qu'il met cinq ans à écrire, est considéré comme son œuvre majeure. Dans ce roman historique et réaliste, paru en 1869, il dépeint surtout les classes supérieures, du fait de sa propre origine, comme il le reconnaît dans sa postface, au moment de l'invasion de la Russie par les troupes de Napoléon en 1812. C'est une vaste fresque des

complexités de la vie sociale et de la psychologie humaine. Il s'en dégage une réflexion profonde et originale sur l'histoire et sur la violence dans la vie humaine.

Tolstoï est un écrivain dont le talent est rapidement reconnu grâce aux récits autobiographiques de son enfance et de sa jeunesse, puis de sa vie de soldat à Sébastopol (Crimée). Il devient très célèbre, comme il le souhaitait, avec le roman *Anna Karénine* en 1877. Mais il n'est pas heureux, il est angoissé et nihiliste. Au terme d'une recherche intense pour répondre à ses interrogations existentielles et philosophiques, il s'enthousiasme pour la doctrine du Christ. Dès lors, et jusqu'à la fin de sa vie, il exprime son idéal de vérité, de bien, de justice et de paix dans des essais, parfois dans des fictions. Anarchiste chrétien, il prône le travail manuel, la vie au contact de la nature, le rejet du matérialisme, l'abnégation personnelle et le détachement des engage-

ments familiaux et sociaux. Il espère que la simple communication de la vérité d'une personne à une autre fera disparaître toutes les superstitions, les cruautés et les contradictions de la vie. Parce qu'il est porté aux nues pour ses romans, sa pensée devient un point de cristallisation en Russie et en Europe. Il est admiré ou détesté pour sa critique des Églises nationales et du militarisme. Vers la fin de sa vie, il a une brève correspondance avec Gandhi, homme politique et religieux indien, qui s'inspire de sa «non-résistance au mal par la violence» pour élaborer sa doctrine de «non-violence». Vers la fin du XIXe siècle, des courants idéologiques (libertaires, anticapitalistes, etc.) se réclament de l'héritage de Tolstoï. Ils reprennent sa critique des Églises, du patriotisme et des injustices économiques. Si sa réflexion religieuse est toujours restée en marge, son génie littéraire est universellement reconnu.

I. Med Amine

IL ÉTAIT UNE FOIS UN VIEUX COUPLE...

Le début du conte «De quoi les hommes vivent-ils?»

Un cordonnier vivait dans un village avec sa femme et ses enfants. Il demeurait chez un moujik, car il ne possédait ni maison, ni champ, et gagnait à peine de quoi nourrir les siens. Le pain était cher, le travail mal rétribué ; ce qu'il gagnait, il le mangeait, et il n'avait pour lui et sa femme qu'une seule chouba[1] ; encore s'en allait-elle en loques. Voilà déjà la deuxième année que le cordonnier cherchait de quoi s'acheter quelques peaux de mouton pour se faire une chouba neuve. Vers l'automne, il avait ramassé quelque argent ; et trois roubles en papier se trouvaient dans le coffre de la baba. On leur devait aussi cinq roubles et vingt kopeks dans le village voisin. Un matin, le cordonnier résolut d'aller acheter les peaux de mouton. Il endossa la jaquette en nan-kin ouaté de la baba, mit par-dessus un caftan de drap, plaça les trois roubles dans sa poche, prit son bâton et partit après avoir déjeuné.

— Je toucherai les cinq roubles du moujik, pensait-il, j'y ajouterai mes trois, et j'achèterai des peaux pour une chouba.

Arrivé au village, il se rendit chez le moujik. Il n'était pas là : la baba promit d'envoyer son mari avec l'argent dans la semaine, mais elle ne donna rien. Chez un autre, on lui jura qu'on n'avait rien pour le payer ; on ne lui donna que vingt kopeks pour un ressemelage. Le cordonnier croyait pouvoir acheter les peaux à crédit ; mais le marchand ne voulut pas lui faire crédit.

— Apporte-moi l'argent, dit-il, et alors tu choisiras les marchandises que tu voudras ; car nous savons combien il est malaisé de nous faire payer. Le cordonnier ne fit pas d'affaires ; il ne reçut, avec les vingt kopeks pour un ressemelage, qu'une vieille paire de valenki qu'on lui donna à raccommoder. Il s'en alla, fort triste, au cabaret, boire ses vingt kopeks, puis se remit en route sans les peaux. Le matin, il avait eu froid tout le long du chemin, mais, après avoir bu, il avait chaud, et sans chouba. Le voilà qui trotte, qui frappe de son bâton le sol glacé ; il s'égaie, il fait tourner les valenki ; il se disait :

— J'ai chaud sans chouba, car j'ai bu un peu ; le liquide court dans mon ventre ; à quoi bon une chouba toute neuve ? Je m'en vais, oubliant ma misère, voilà l'homme, voilà comme je suis ; qu'est-ce que cela me fait ? Je puis bien vivre sans chouba, toute ma vie je m'en passerai. Mais il y a une chose : la baba sera affligée ! et vrai, il y a de quoi. On travaille pour eux, ils vous font courir, peiner, suer, ces moujiks. «Attends un peu ! tu ne m'apportes pas d'argent, je te tire ma révérence ; vrai Dieu ! Je t'envoie promener...» Quelles sont ces manières de payer par des vingt kopeks ? Que peut-on faire avec vingt kopeks ? On les boit au cabaret, voilà tout. Alors ils vous disent : «La misère !»

— «Ta misère, à toi ! Et la mienne donc ! Tu as une maison, du bétail, et tout, et moi, je n'ai que moi. Tu manges le pain qui vient dans ton champ, et moi j'achète le mien ; coûte que coûte, j'ai besoin de trois roubles par semaine ; quand je reviens chez moi, le pain est mangé ; encore un rouble et demi à dépenser... Donne-moi donc mon dû !»

I.M.A.

16



- Alger 33°
- Ouargla 39°
- Oran 29°
- Constantine 30°

FADJR 05:12	DOHR 12:39	ASR 16:04	MAGHREB 18:42	ISHA 20:06
----------------	---------------	--------------	------------------	---------------

BLIDA

UNE DANGEREUSE BANDE DE FAUSSAIRES ET DE DEALERS DÉMANTELÉE

La BRI (Brigade de recherche et d'intervention) de la Sûreté de la wilaya de Blida a réussi à mettre hors d'état de nuire une dangereuse bande criminelle composée de 6 suspects, versés dans la détention et la commercialisation de produits psychotropes, dont 2 sont en état de fuite, âgés entre 22 et 41 ans, peut-on lire dans un communiqué de la DGSN diffusé hier. Des

membres de la Cinquième Direction de la Sûreté urbaine à Bouarfa ont installé un point de surveillance à proximité du siège, où un véhicule transportant deux personnes suspectes a été arrêté, après les avoir soumis à une surveillance légale, une quantité de substances psychotropes estimée à (630 capsules) et (13) a été saisie à l'intérieur du véhicule) Une copie

des cartes d'identité, des ordonnances médicales, des sommes d'argent et des téléphones portables, afin que la direction puisse être informée du bien-fondé de l'affaire et se coordonner avec la recherche et équipe d'intervention du département étatique de la police judiciaire pour prendre en charge le dossier et poursuivre les recherches.

L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION // MARDI 1^{ER} OCTOBRE 2024 // N°914 // PRIX 20 DA

Découverte de nouveaux chênes hybrides dans le massif d'Akfadou

Le monde de la botanique en Algérie réserve encore bien des surprises. Une récente découverte dans le massif de l'Akfadou promet de faire parler d'elle. Hakim Ferkioui, féru d'histoire, amateur de botanique et passionné par le monde des plantes, a récemment, selon ses dires, mis en lumière une découverte remarquable dans la région d'Ikedjane, commune de Tifra, wilaya de Béjaïa.

Il s'agit de chênes hybrides de type « quercus », issu d'un croisement naturel entre le chêne liège (*Quercus suber*) et le chêne vert (*Quercus ilex*) dont l'existence était quasi méconnue jusqu'à présent. Ce chêne hybride présente une curieuse morphologie ; son feuillage évoque celui du chêne liège, tandis que son tronc et ses branches rappellent le chêne vert. Contrairement aux chênes hybrides connus dans la région, qui poussent habituellement à des altitudes plus élevées (plus de 1 000 mètres), ce nouveau chêne hybride accepte apparemment tous les terrains et pousse à des altitudes comprises entre 600 et 700 m, une particularité remarquable quand on connaît l'habitat et l'aire de répartition générale du chêne. Pour Hakim Ferkioui, ce type de croisement témoigne de la richesse botanique de l'Akfadou. Concernant les différents types de chênes existants dans le massif de l'Akfadou, on rencontre au moins cinq espèces de chênes (*quercus*) largement connues : le chêne zéen qui reste l'essence dominante, le

chêne afarès, le chêne liège, le chêne vert, le chêne kermes, auxquels il faut ajouter les deux hybrides de chêne identifiés par les botanistes. Le premier est le quercus numidica trabut, qui est une espèce de chêne endémique d'Algérie et plus particulièrement des montagnes de Kabylie et des régions de l'est du pays. Le second est le quercus kabylica trabut, qui est un hybride, bien que relativement rare, est endémique à l'Akfadou. Selon Hakim Ferkioui, les chênes (genre quercus) sont des arbres remarquables par leur résistance, leur longévité, leur diversité et leur capacité à produire des hybrides. Ces hybrides résultent de croisements entre différentes espèces de chênes, présents dans les mêmes régions. En raison de leur fertilité croisée et de la variation de leurs caractéristiques, ils sont un sujet d'étude important en botanique et en écologie. La découverte de ce chêne hybride à Ikedjane a fait réagir le président de l'association éco-randonneurs IKEDJANE, Mousli Arezki, qui a exprimé à l'occasion ses vifs remercie-

ments à Hakim Ferkioui et l'a encouragé à poursuivre son exploration du massif de l'Akfadou pour découvrir de nouvelles espèces végétales et animales. Tout en appelant les scientifiques à se pencher sur l'étude de cette nouvelle espèce de chêne, le président de l'association a insisté dans sa réaction sur l'importance de la préservation de la biodiversité dans la région de l'Akfadou, surtout dans le contexte actuel de changement climatique et de dégradation des habitats naturels. L'Akfadou est

une région montagneuse d'Algérie, connue pour sa richesse florale et faunistique, avec notamment des espèces endémiques et des écosystèmes fragiles. Il est fort probable que cette région abrite de nombreuses espèces hybrides résultant de l'évolution naturelle et de l'interaction entre différentes espèces qui ne sont pas encore connues, ce qui devrait logiquement attirer, tôt ou tard, la curiosité des scientifiques.

Boualem B.

Publicité

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
وزارة الثقافة والفنون
برعاية السيدة وزيرة الثقافة والفنون الدكتورة صورية مولوجي
تنظيم محافظة المهرجان الدولي للشريط المرسوم الجزائر

الطبعة 16
فيلم "قصص جزائرية"
من 1 إلى 3 أكتوبر بمهرجان رينانج الجزائر

Logo: وزارة الثقافة والفنون الجزائر

Logo: OREF

Logo: RAMOUD BOUTALIA

Logo: anep

Logo: STORE

LANCEMENT DU PROJET DE MODERNISATION DE LA RN-52 ENTRE ADRAR ET IN-SALAH

Les travaux de modernisation de la RN-52, sur une longueur de plus de 80 km dont 60 km sur le territoire de la wilaya d'Adrar, ont été lancés conjointement par les autorités des wilayas d'Adrar et d'In-Salah. Ce projet s'est vu accorder une enveloppe de plus de 5,2 milliards DA pour la réalisation de cette route reliant les wilayas d'Adrar et In-Salah, depuis les limites territoriales de la commune de Tit, extrême Est de la wilaya d'Adrar à celles de la daïra d'In-Ghar (wilaya d'In-Salah) pour atteindre

également la daïra d'Aoulef (Adrar), a expliqué le wali d'Adrar, Larbi Bahloul, qui a donné, conjointement avec le wali d'In-Salah, Abdelkader Bendjima, le coup d'envoi des travaux de ce projet. Le wali d'Adrar a appelé à la coordination en matière d'exploitation des moyens disponibles entre les deux wilayas pour livrer le projet dans les délais impartis et permettre d'atteindre le développement escompté pour les wilayas d'Adrar et In-Salah.

LES PRIX DU PÉTROLE AUGMENTENT

Les prix du pétrole ont grimpé lundi alors que les tensions géopolitiques au Moyen-Orient ont fait craindre d'éventuelles perturbations de l'approvisionnement. Cette hausse fait suite à l'intensification des actions militaires d'Israël contre les groupes soutenus par l'Iran, amplifiant les inquiétudes quant au rôle clé de la région dans la production mondiale de pétrole. Tôt lundi, les contrats à terme sur le pétrole brut Brent pour livraison en novembre ont augmenté de 51 cents, soit 0,71 %, pour atteindre 72,49 dollars le baril. Le contrat de décembre, qui deviendra bientôt le plus actif, a connu une hausse similaire de 50 cents, le portant à 72,04 dollars le baril. Pendant ce temps, les contrats à terme sur le brut américain West Texas Intermediate (WTI) ont gagné 43 cents, soit 0,63 %, s'échangeant à 68,61 dollars le baril. La hausse des prix intervient après les baisses de la semaine dernière, au cours desquelles le Brent a chuté de 3 % et le WTI de 5%. Cette baisse est en grande partie due aux inquiétudes concernant un affaiblissement de la demande, malgré les récents efforts de relance budgétaire de la Chine. La Chine, deuxième économie mondiale et premier importateur de pétrole, a introduit des mesures visant à restaurer la confiance, mais celles-ci n'ont pas réussi à améliorer de manière significative le sentiment du marché.

L'Expres

